UNIVERSITÉ LAVAL | École supérieure d'études internationales

La ratification du CETA en France : victime de la politisation croissante des accords commerciaux de l'Union européenne

Essai présenté par

Xavier Cuillière

Comme exigence partielle pour l'obtention de la

Maîtrise en Études Internationales – Diplomatie

et du

Master en Politique Internationale

Sous la direction de

M. Olivier Delas

M. Andy Smith

École supérieure d'études internationales (Université Laval, Québec)

Institut d'Études Politiques, Bordeaux

24 avril 2026

Table des matières

1. Introduction 1
2. Une politisation paneuropéenne, puis française 4
2.1 Le CETA, victime de la négociation parallèle d'accords commerciaux 4
2.1.1 Le fantôme persistant du TTIP 4
2.1.2 La menace du MERCOSUR sur la ratification du CETA 8
2.2 Une implication française changeante 11
2.2.1 La qualification mixte du CETA : une bataille essentielle pour la France 11
2.2.2 Un monopole thématique initial de la gauche 15
2.2.3 Regain d'intérêt et émergence de l'agriculture comme thème central 18
2.2.4 L'amplification de la contestation par la partisanerie des médias français 26
3. L'instrumentalisation de la contestation et du processus parlementaire relatif au CETA au sein du Parlement français 29
3.1 Une forte polarisation entre gouvernement et opposition 29
3.1.1 Fomentation et reprise de la politisation par l'opposition 30
3.1.2 Un exécutif favorable acculé par l'opposition 36
3.2 Le champ de bataille du CETA au Parlement français 39
3.2.1 Des débats parlementaires menés conjointement par l'exécutif et l'opposition 39
3.2.2 Un vote de ratification à l'Assemblée nationale impacté par la crise agricole 43
3.2.3 Repli gouvernemental et prise d'initiative par l'opposition 46
4. Conclusion 50

Résumé

L'Accord économique et commercial global (AECG/CETA) avec le Canada, un des premiers accords de nouvelle génération négociés par l'Union européenne, brille par son incapacité à être ratifié par l'ensemble de ses États-membres huit ans après son adoption. Cet examine les obstacles à la ratification du CETA en France, en analysant cet enjeu à travers le prisme de la politisation croissante de la politique commerciale de l'Union européenne. L'auteur démontre que la contestation de cet accord mixte a d'abord été alimentée par une contestation à l'échelle paneuropéenne menée par de grandes ONG, avant de s'autonomiser au niveau national. En France, cette politisation s'est distinguée par une évolution thématique : initialement menée par la gauche et centrée sur des craintes environnementales et sanitaires, la contestation a fini par être dominée par l'enjeu de la protection de l'élevage national, provoquant sa contestation par l'ensemble des partis d'opposition. Le processus de ratification a ainsi été instrumentalisé par l'opposition au sein du Parlement français, transformant les débats en un véritable champ de bataille politique. Face à cette pression, l'exécutif français s'est trouvé contraint d'adopter une stratégie d'évitement en paralysant la procédure de ratification, illustrant l'impact des réalités politiques et sociales nationales sur les accords commerciaux négociés par l'Union européenne.

Abstract

The Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) with Canada, one of the first new-generation agreements negotiated by the European Union, stands out for its inability to be ratified by the entirety of its Member States eight years after its adoption. This essay examines the obstacles to the ratification of CETA in France, analyzing this issue through the lens of the growing politicization of the European Union's trade policy. The author demonstrates that opposition to this mixed agreement was initially fueled by pan-European contestation led by major NGOs, before becoming autonomous at the national level. In France, this politicization was distinguished by a thematic evolution: initially led by the left and centered on environmental and health concerns, the contestation became dominated by the issue of protecting the national livestock industry, prompting its competition by all opposition parties. The ratification process was thus instrumentalized within the French Parliament, transforming the debates into a political battlefield. Faced with this pressure, the French executive adopted an avoidance strategy by paralyzing the ratification procedure, illustrating the major impact of national political and social realities on European agreements.

1. Introduction

La France représente un exemple probant des relations houleuses que peuvent entretenir certains États membres face à l'Union européenne (UE). Au nom de sa souveraineté, l'Hexagone a montré son opposition à l'intégration européenne à plusieurs reprises à travers les décennies. Du rejet de la Communauté Européenne de Défense par l'Assemblée nationale française en 1954 au très célèbre référendum sur le Traité établissant une Constitution pour l'Europe, la France a été une figure du scepticisme des pays européens et de leurs citoyens face à l'expansion des compétences de l'Union européenne.

Ces dernières années, l'euroscepticisme a pris de l'ampleur au sein des pays de l'UE. La montée des intentions de vote en faveur de formations ouvertement eurosceptiques constitue un exemple marquant de cette tendance au sein des institutions européennes.[1] Cependant, cette réalité est d'autant plus prononcée au sein des parlements nationaux, alors qu'une multitude de formations qualifiées à l'extrême droite ont pu prendre le pouvoir.[2] D'autres, sans intégrer le gouvernement, ont pu se frayer une place croissante au sein des parlements nationaux sur un programme assumé de contestation de l'UE.

Un domaine de compétence de l'Union qui a particulièrement souffert de cette nouvelle réalité est la politique commerciale européenne. Autrefois vue comme peu polarisée en raison de sa nature technique, la politique commerciale européenne est devenue la cible d'une politisation à grande échelle, particulièrement au niveau des accords commerciaux négociés par la Commission européenne. À ce titre, tous les accords et les pays de l'UE n'ont pas connu le même niveau de politisation, et il est particulièrement pertinent de s'intéresser au détail des réalités politiques nationales spécifiques face à certains accords pour comprendre les mécanismes de la contestation de la politique commerciale européenne.

---

[1] Loïc GRARD (2018). « La distance entre Bruxelles et ses citoyens : Retour sur le déficit démocratique de l'Union européenne », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, p. 181-203

[2] Alors que l'extrême droite est à la tête du gouvernement en Italie, en Hongrie et en République Tchèque, on peut également noter sa participation aux coalitions gouvernementales en Finlande et en Slovaquie. À ces exemples actuels peuvent être ajoutés les exemples de la Pologne et des Pays-Bas, ayant eu des gouvernements qualifiés d'extrême droite dans les dernières années qui ont été défaits lors d'élections législatives.
Voir Toute l'Europe (mis à jour le 10 décembre 2025). « [Carte] Quels sont les pays d'Europe gouvernés par l'extrême droite? », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.touteleurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/carte-quels-sont-les-pays-d-europe-gouvernes-par-l-extreme-droite/

À ce sujet, la contestation de l'Accord économique et commercial global (AECG/CETA)[3] en France, accord de libre-échange entre l'UE et le Canada, constitue un sujet d'intérêt pertinent pour trois raisons principales. Premièrement, le CETA a connu une campagne de contestation extrêmement forte dans plusieurs pays européens, ce qui en fait un des accords toujours d'actualité ayant souffert le plus de la politisation de la politique commerciale européenne. Deuxièmement, la France constitue un cas d'étude singulier sur le sujet, autant en raison d'un euroscepticisme historiquement poussé, mais également en raison de réalités économiques et culturelles nationales distinctes qui appellent à plus de protectionnisme. Ainsi, l'étude du cas français permet de préciser l'effet de ces caractéristiques préexistantes de la société française sur la contestation du CETA. Troisièmement, la littérature existante a largement étudié les effets de la politisation à l'étape de la négociation des accords internationaux, mais a un déficit quant à l'étude de l'étape de la ratification. Bien qu'il soit vrai que la signature du CETA a souffert de cette politisation, avec en son centre l'opposition wallonne incarnée par Paul Magnette,[4] cet accord commercial connaît également un processus de ratification considérablement mouvementé, compte tenu de sa qualification en tant qu'accord mixte. Appliqué provisoirement depuis le 21 septembre 2017, celui-ci n'a été ratifié que par 17 États sur les 27 nécessaires pour son entrée en vigueur complète. [5] Sa ratification demeure ainsi sujet d'actualité méritant de s'y attarder conjointement avec la politisation lors des négociations et de la signature de l'accord.

L'exigence de ratification par l'entièreté des parlements nationaux pour les accords mixtes tels que le CETA a engendré un processus long et diffus de ratification. La France fait partie, huit ans après son application provisoire, des États n'ayant toujours pas ratifié l'accord, et semble très loin d'y parvenir. Les États n'ayant toujours pas ratifié l'accord tels que la France y ont opposé des justifications diverses et distinctes selon leur situation nationale spécifique. Alors que certains États ont mis de l'avant des craintes liées aux appellations

[3] Par souci de cohérence avec les sources utilisées, l'acronyme **CETA** sera utilisé pour désigner l'Accord économique et commercial global tout au long de cet essai.
[4] Manon DAMESTOY (2021). « L'opposition wallonne au CETA: une politisation à risque pour l'Union? », *Working paper*, 30p. URL (consulté le 15 février 2026) : https://www.jeanmonnet.ca/en/news/lopposition-wallonne-au-ceta-une-politisation-a-risque-pour-lunion/
[5] Achim HURRELMANN et Frank WENDLER (2024). « How does politicisation affect the ratification of mixed EU trade agreements? The case of CETA », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31 no. 1, p. 158

contrôlées,[6] certains ont revendiqué des garanties en termes de visa avec le Canada, bien que l'accord ne traite pas du sujet.[7] Il est ainsi essentiel de comprendre les raisons propres à la France qui expliquent la stagnation de la ratification dans le pays. En d'autres termes le présent essai cherchera à comprendre **dans quelle mesure la spécificité de la politisation du CETA en France a affecté son processus de ratification national.** Au vu des recherches effectuées, il apparaît que certaines caractéristiques propres à la politisation du CETA en France ont favorisé sa contestation par la société civile et les partis politiques d'opposition, et ont réduit l'intérêt de l'exécutif à défendre l'accord.

En premier lieu, les éléments paneuropéens, puis les éléments distinctifs de la politisation du CETA en France seront présentés. Il sera démontré que la politisation en France a été caractérisée par sa temporalité tardive, des thèmes propres, une forte partisanerie médiatique et politique ainsi que la négociation parallèle du Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP)[8] et de l'accord commercial avec le MERCOSUR (UE-MERCOSUR).[9] Par la suite, c'est la dynamique d'instrumentalisation de cette politisation et du processus de ratification du CETA au sein du Parlement français qui sera mise de l'avant. Il sera montré qu'en récupérant la contestation populaire, les acteurs politiques ont transformé le processus de ratification de l'accord en champ de bataille idéologique marqué par l'utilisation de stratagèmes politiques et d'outils parlementaires pour nuire à sa ratification, ou pour éviter le débat et tenter de réduire la politisation de l'accord.

---

[6] Rubino et Tereszkiewicz affirment notamment que les accords mixtes négociés par l'UE sont particulièrement sensibles au chantage lié aux indications géographiques (IG) jugées importantes pour certains pays. Par exemple, la Grèce, Chypre, l'Italie et la France ont tous menacé à un stade ou à un autre de ne pas ratifier le CETA en raison d'une protection jugée insuffisante des IG. Bien que cette revendication ne soit plus au centre de la contestation de l'accord en France, le parlement chypriote a été plus loin en votant contre la ratification du CETA en août 2020, en raison d'une protection jugée insuffisante du fromage halloumi.
Voir Vito RUBINO et Filip TERESZKIEWICZ (2022). « A Possible Exit Strategy from the Halloumi Affair : How to Solve Problems with CETA Ratification », *Bialystok Legal Studies*, Vol. 27, no. 1, p. 143-156

[7] La Roumanie et la Bulgarie ont d'abord menacé de bloquer la procédure de signature de l'accord en raison de l'absence de garanties du gouvernement fédéral canadien quant à l'ouverture de son régime de visa à leurs ressortissants. Entre-temps, des garanties ont été obtenues, mais l'opposition demeure en Bulgarie. Voir : Alan Hervé (2016). « Les vicissitudes de la conclusion du CETA », *Annuaire français de droit international*, Vol. 62, p. 378

[8] Par souci de précision, bien que le terme TAFTA soit parfois utilisé dans la littérature et dans les médias, le terme **TTIP,** terme officiel choisi par la Commission européenne, sera utilisé pour parler du projet envisagé d'accord de libre-échange entre les États-Unis et l'Union européenne, qui a fait l'objet de négociations entre 2013 et 2016.

[9] Par souci de simplicité, l'expression **UE-MERCOSUR** ou accord UE-MERCOSUR sera utilisée pour désigner l'accord commercial entre l'UE et le MERCOSUR signé en 2026.

2. Une politisation paneuropéenne, puis française

La politisation du CETA en Europe, commencée dès sa négociation, a été attribuée à de nombreux facteurs par la littérature existante. Pourtant, force est de constater que la réalité spécifique de la France n'a été que peu abordée. Tout en présentant les facteurs contextuels entourant la politisation du CETA au niveau européen, ceux-ci seront interprétés à la lumière des spécificités françaises.

2.1 Le CETA, victime de la négociation parallèle d'accords commerciaux

Avant toute chose, le contexte plus large dans lequel la négociation et la ratification du CETA se sont déroulées peut fournir des explications importantes sur la saillance des enjeux contestés au sein de l'accord. À ce titre, un important facteur explicatif de l'importante politisation du CETA en Europe est la négociation parallèle de deux accords commerciaux beaucoup plus controversés : le TTIP et l'UE-MERCOSUR.

2.1.1 Le fantôme persistant du TTIP

Dès le stade des négociations, l'origine de la contestation contre le CETA fut la négociation parallèle du TTIP,[10] lancée en 2013, qui marqua le début des critiques et du scepticisme envers le CETA.[11] Cet accord, envisagé entre les États-Unis et l'Union européenne, a fait état d'une large campagne de contestation de la société civile européenne, et ce, dès son annonce au grand public. Plusieurs dispositions de l'accord envisagé avec les États-Unis étaient vues comme problématiques, alors que les premières contestations portaient en priorité sur le manque de transparence des négociations menées par la

[10] Pour la cohérence du travail, le terme TTIP sera utilisé pour qualifier toutes les moutures envisagées de l'accord entre l'Union européenne et les États-Unis.
[11] Karine JACQUEMART (2017). « TTIP, CETA : accords de nouvelle génération, nouvelles menaces pour la démocratie », *Revue internationale et stratégique*, Vol. 4 no. 108, p. 111-120

Commission européenne.[12] En prenant au bond cette contestation, plusieurs grandes ONG européennes, appuyées par des ONG locales partout dans l'UE, ont mobilisé les citoyens autour de ces critiques de la Commission européenne en créant la campagne paneuropéenne *Stop-TTIP*.[13]

Cette critique du TTIP s'est par la suite élargie à diverses dispositions de l'accord suite à la récupération de la contestation par des ONG proches des mouvements politiques de gauche européens.[14] La campagne s'est démarquée une première fois en brandissant la menace des standards sanitaires et de sécurité moins élevés aux États-Unis, ainsi que la menace de la possible introduction d'OGM en Europe à travers cet accord.[15] Cette dernière critique fut fortement mise de l'avant par les différentes ONG dans leurs campagnes contre le TTIP. Selon De Bièvre et Poletti, les ONG auraient essentiellement agi en tant qu'architectes de la contestation contre le partenariat[16] en mettant de l'avant des scénarios hypothétiques tels que la possible importation d'OGM, de bœuf aux hormones ou de poulet chloré en Europe.[17] En présentant des exemples de pratiques d'élevage utilisées aux États-Unis, les ONG souhaitaient faire peur, et ce, peu importe si le TTIP permettait réellement l'importation de ces produits alimentaires ou non.[18] Ce faisant, la capacité des ONG à augmenter la saillance du TTIP et d'orienter le débat public sur certains sujets a été marquante.

---

[12] Notamment, l'auteur note le refus de la Commission de rendre disponible le mandat de négociation avant plusieurs années comme un argument récurrent chez les opposants au TTIP, justifiant un besoin de transparence dès l'étape des négociations.
Voir Alastair YOUNG (2019). « Two wrongs make a right : The politicization of trade policy and European trade strategy », Journal of European Public Policy, Vol. 26, no. 12, p. 1895
Voir aussi Elaine FAHEY (2017). « CETA and Global Governance Law : What Kind of Model Agreement is it Really in Law », *European Papers*, Vol. 2 no. 1, p. 295

[13] Le mouvement *Stop-TTIP* est un large mouvement de contestation impliquant de nombreuses manifestations et mobilisations d'ONG et d'organisations de la société civile partout au sein de l'UE.

[14] Filip TERESZKIEWICZ (2021). « The Politicization of European Union Trade Policy: Radical-Left Euroskeptic Opposition to the Transatlantic Trade and Investment Partnership », *Journal of Economic Integration*, Vol. 36, no. 3, p. 410

[15] Dirk DE BIÈVRE (2018). « The Paradox of Weakness in European Trade Policy: Contestation and Resilience in CETA and TTIP Negotiations », *The International Spectator*, Vol. 53 no. 3, p.74

[16] Dirk DE BIÈVRE et Arlo POLETTI (2020). « Towards Explaining Varying Degrees of Politicization of EU Trade Agreement Negotiations », *Politics and Governance*, Vol. 8, no. 1, p. 248-250

[17] *Ibid.*

[18] De Bièvre note avec justesse que ces critiques étaient pour la plupart infondées dans la mesure où l'UE a adopté des législations qui interdisent la majorité de ces produits bien avant le début des négociations. Ces législations ne pouvant pas être modifiées par un accord international, l'argumentaire proposé fut purement rhétorique et quelque peu sensationnaliste.
Voir Dirk DE BIÈVRE, *Op. cit*, p. 74

Dans les mois qui ont suivi, avec l'objectif de relancer les flammes du débat, le choix délibéré de centrer la campagne *Stop-TTIP* contre l'organe de règlement des différends entre investisseur et État (RDIE)[19] prévu au sein de l'accord a aussi été piloté par les ONG impliquées dans la campagne de contestation.[20] Ce RDIE fut présenté comme un « cheval de Troie », car à risque de favoriser une vague de contestation de la part des entreprises américaines contre les États de l'UE. En raison du niveau de réglementation plus important en Europe qu'aux États-Unis, les ONG arguaient que les législations nationales et européennes pourraient être assimilées à des barrières non tarifaires au commerce au sein du RDIE.[21] Ces différentes critiques, amplifiées par la campagne *Stop-TTIP* auront eu un impact considérable sur l'opinion publique européenne envers le TTIP, qui s'est progressivement dégradée entre 2014 et 2016.[22]

Toutefois, cette contestation a rapidement subi un « effet de cascade » pour mener au lancement de la politisation face au CETA. [23] La plupart des critiques contre l'accord commercial avec le Canada sont effectivement venues seulement après le début des négociations entre l'UE et les États-Unis en juillet 2013. [24] Rone parle même d'une mobilisation consciente de la contestation vis-à-vis du TTIP pour s'attaquer au CETA, affirmant que « le fait que la campagne se soit initialement centrée sur le TTIP avant de pivoter tous ses efforts pour combattre le CETA n'était pas une coïncidence, mais un choix stratégique [Traduction libre] ».[25] Les ONG ont ainsi graduellement inclus les enjeux du TTIP et du CETA au sein d'un même mouvement de contestation. Ainsi, malgré son nom, la campagne *Stop-TTIP* fut conçue pour traiter des deux accords simultanément. Par exemple, l'initiative citoyenne européenne, lancée le 7 octobre 2014 par 148 groupes de la société

[19] L'acronyme RDIE sera utilisé pour qualifier les systèmes de règlement de différends entre investisseur et État du TTIP, ainsi que celui du CETA, incluant le mécanisme après sa réforme.
[20] Kurt HÜBNER, Anne-Sophie DEMAN et Tugce BALIK (2017) « EU and trade policy making: the contentious case of CETA », *Journal of European Integration*, Vol. 39 no. 7, p. 852
[21] Cette critique violente du RDIE fut largement induite par les auteurs de la contestation, ce type de mécanisme existant depuis des décennies au sein d'accords commerciaux et d'investissement sans politisation de cette ampleur.
Voir Dirk DE BIÈVRE et Arlo POLETTI, *Op. cit.* p. 248
[22]Alasdair YOUNG (2017). *The New Politics of Trade. Lessons from TTIP,* Columbia University Press, New York, 128p.
[23] *Ibid.* p. 64
[24] Alastair YOUNG, *Op. cit*, p. 1883-1899
[25] Julia RONE (2021). *Contesting austerity and free trade in the EU : Protest diffusion in complex media and political arenas*, Routledge, New York, p. 139

civile dans 18 États européens, visait à ce que la Commission européenne recommande au Conseil de l'Union européenne la fin de son mandat de négociation pour le TTIP. En parallèle, alors que le TTIP était la cible principale de la politisation, l'initiative citoyenne européenne demandait également de ne pas conclure le CETA, qui était toujours en négociation également.[26] En traitant de l'accord avec le Canada de façon annexe au sein de cette initiative ayant recueilli plus de trois millions de signatures, la campagne de contestation a réussi à offrir une visibilité importante à la contestation du CETA alors que sa négociation n'avait été que peu politisée depuis son lancement en 2009. Au-delà de l'initiative citoyenne européenne, une grande partie de la contestation fut centralisée au sein de plateformes digitales communes critiquant les deux accords, et ce, bien que ne faisant majoritairement référence qu'au TTIP.[27]

Une fois le TTIP définitivement écarté suite au retrait du soutien de plusieurs États de l'UE dont l'Allemagne, l'Autriche et la France aux négociations,[28] la gronde aurait pu diminuer contre le CETA, étant donné que l'essentiel de la contestation au niveau européen fut entraîné par l'accord avec les États-Unis. Cependant, la critique du TTIP et du CETA avait été planifiée de telle façon que plusieurs ONG et organisations de la société civile au sein de *Stop-TTIP* considéraient ces deux accords comme indissociables, et appartenant à une même campagne. Dans cette logique, Rone affirme que « le fait que la campagne se soit initialement centrée sur le TTIP, avant de pivoter plus tard tous ses efforts pour combattre le CETA n'était pas une coïncidence, mais bien un choix prémédité [traduction libre] ».[29] Le premier réflexe de la campagne *Stop-TTIP* fut ainsi, dès la fin de tout espoir de négociation du TTIP à l'été 2016, de réorienter la campagne exclusivement contre le CETA avec la même vigueur que les précédentes mobilisations. La phase de signature du CETA prévue à l'automne 2016 justifiait d'y consacrer autant de ressources que possible pour influencer les eurodéputés dans leur vote.[30] Cette contestation européenne joua un rôle considérable dans la contestation de

[26] Julia RONE, *Op. cit*, p. 139
[27] Cette centralisation des contestations du TTIP et du CETA s'explique notamment par l'objectif avoué des ONG d'influer sur les positions des parlementaires européens contre ces accords, en prévision d'éventuels votes qui pourraient être soumis au Parlement européen sur ces deux accords. Cette double portée justifiait ainsi un discours commun s'appliquant aux deux accords.
Ibid.
[28] Dirk DE BIÈVRE, *Op. cit*, p. 79
[29] Julia RONE, *Op. cit*, p. 139
[30] *Ibid.*

la signature de l'accord en Wallonie en 2016,[31] puis dans le basculement de certains eurodéputés de centre gauche contre l'accord à l'approche du vote de février 2017.[32] En conclusion, la forte polarisation autour du TTIP dès 2013 a été instrumentalisée par la campagne *Stop-TTIP.* Celle-ci a réussi à imposer dans le débat public européen un amalgame rhétorique entre l'accord envisagé avec les États-Unis et celui avec le Canada, ce qui aura permis la mobilisation des ressources de la campagne contre le CETA.

2.1.2 La menace du MERCOSUR sur la ratification du CETA

Contrairement à la politisation du TTIP, la contestation de l'accord UE-MERCOSUR s'est manifestée lors de la phase de ratification nationale du CETA. En effet, l'accord UE-MERCOSUR a connu une hausse considérable de sa politisation après la divulgation de l'atteinte d'un accord de principe entre l'UE et le MERCOSUR en 2019.[33] S'est alors amorcée une forte campagne d'opposition de la part des syndicats et organisations de la société civile européenne. Particulièrement, les associations agricoles telles que la COPA-COGECA étaient extrêmement actives, soulevant les risques de l'accord sur l'agriculture européenne.[34] Dès 2019, le gouvernement français critiquait lui aussi l'accord envisagé pour son impact sur les agriculteurs, mais aussi sur les engagements environnementaux de l'UE qui pourraient être mis à mal.[35] Cette critique, centrée sur l'environnement et l'agriculture, s'est également étendue aux parlements de l'Autriche, de l'Irlande, des Pays-Bas et de la Wallonie, qui ont tous appelé à rejeter l'accord en l'état. Cependant, le départ du président Jair Bolsonaro en 2022 et la renégociation de l'accord pour y inclure une clause en faveur du

[31] Manon Damestoy, *Op. cit*, 30p.
[32] Par exemple l'impact de la politisation sur le groupe social-démocrate au PE fut considérable.
Voir Ferdi DE VILLE et Niels GHEYLE (2024). « How TTIP split the social-democrats : reacting to the politicisation of EU trade policy in the European parliament », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 54-78
[33] Nicolas POSE-FERRARO (2026). « Between Geopolitics and Political Economy: The European Union-Mercosur Negotiation to Form a Trade Agreement », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 64, no. 1, p. 248-267.
[34] Bruno LUCIANO et Cairo JUNQUIERA (2023). « Beyond parliamentary ratification: the role of national and subnational parliaments in EU Mercosur trade negotiations », *Journal of European Integration*, Vol. 45 no. 4, p. 673
[35] DEL PUPO, Emilio (2025). « Politicisation and Agricultural Post-Exceptionalism in EU-Mercosur Association Agreement Negociations », *Journal of Common Market Studies*, 21p.

respect de l'Accord de Paris[36] en 2024 auront largement affaibli les critiques sur des motifs environnementaux. À l'inverse, l'échec à adresser les craintes du milieu agricole a mené à une multiplication des mobilisations nationales et européennes d'agriculteurs à partir de début 2024, avec en son épicentre les manifestations d'agriculteurs à Bruxelles. En parallèle, d'autres pays, dont la France, ont également connu d'importantes périodes de mobilisation agricole critiquant notamment l'accord UE-MERCOSUR.[37]

L'impact de la négociation de l'accord avec le MERCOSUR sur la politisation du CETA est multiple. Au niveau européen, la mobilisation de la société civile contre l'UE-MERCOSUR a été importante, mais généralement moins amalgamée avec le destin du CETA que pour le TTIP. L'architecture de la plateforme de contestation paneuropéenne du MERCOSUR, le collectif *Stop UE-MERCOSUR*, a très probablement nui à cet amalgame compte tenu de sa composition, soit 400 organisations de la société civile provenant d'Amérique du Sud et d'Europe.[38] Ainsi, en élargissant la coalition aux associations du MERCOSUR, le collectif ne pouvait pas adresser simultanément l'accord UE-MERCOSUR et le CETA, ce dernier n'ayant aucun impact sur les associations sud-américaines.

Cette incapacité à former une double contestation simultanée contre l'UE-MERCOSUR et le CETA au niveau paneuropéen était compensée par la mobilisation au niveau national. En France, la critique de l'accord avec le MERCOSUR s'est largement entrecroisée avec celle du CETA sur les aspects agricoles et environnementaux. À ce titre, le collectif le plus influent dans la contestation des accords commerciaux de l'UE en France est le « Collectif national unitaire stop CETA-UE-MERCOSUR », un collectif créé initialement le 16 février 2014 pour s'opposer aux accords de l'UE. En commençant par une critique du TTIP, les membres du collectif entreprirent par la suite de s'attaquer simultanément au CETA et à l'UE-MERCOSUR.[39] Par exemple, à l'approche du vote sur la ratification du CETA au Sénat français en mars 2024, Greenpeace France[40] amalgamait les risques environnementaux

[36] Ibid. p. 11
[37] Nicolas POSE-FERRARO, *Op. cit*, p. 262
[38] Stop EU-MERCOSUR. URL [Consulté le 27 février 2026]. : https://stopeumercosur.org/
[39] Ce collectif est composé de nombreuses ONG, organisations de la société civile, ainsi que de syndicats agricoles, dont la Confédération paysanne dans leur lutte nationale contre le CETA et l'accord avec le MERCOSUR.
[40] Greenpeace (18 mars 2024). « Vote du CETA au Sénat le 21 mars : mêmes risques, même concurrence déloyale qu'avec l'accord UE-MERCOSUR », URL (consulté le 2 avril 2026) :

et de concurrence déloyale du CETA avec ceux de l'accord UE-MERCOSUR. De leur côté, Attac France, s'appuyant sur une pétition du collectif stop CETA-UE-MERCOSUR ayant recueilli 150 000 signatures,[41] appelait en novembre 2024 le gouvernement français à affirmer son rejet de cet accord, ainsi que du CETA par la même occasion.[42] Plus récemment, suite à l'annonce de l'application provisoire de l'accord UE-MERCOSUR en février 2026, Foodwatch appelait à la signature d'une pétition critiquant cet accord, tout en profitant de l'opportunité pour critiquer le CETA. [43]

Au vu de ces quelques exemples, l'impact de l'UE-MERCOSUR sur le CETA est double. Parfois, le calendrier entourant la négociation et la ratification de l'UE-MERCOSUR a joué en défaveur du CETA, en ramenant sa contestation sur le devant de la scène. Dans d'autres cas, l'UE-MERCOSUR s'est invité au sein des débats sur la ratification du CETA, souvent mobilisé en tant que « pire version » qui justifie le retrait des deux accords. Cependant, en l'absence de littérature sur le sujet, il est difficile d'isoler l'impact précis de ces mobilisations contre l'accord UE-MERCOSUR sur la ratification du CETA en France.

Il est tout de même possible d'affirmer que l'accord UE-MERCOSUR et le TTIP ont joué un rôle considérable, et sous-estimé par la littérature, sur la temporalité des contestations contre le CETA. Leur potentiel de politisation énorme, découlant en bonne partie du pouvoir économique important possédé par les États-Unis et le MERCOSUR,[44] a joué en faveur de la politisation du CETA. À travers des amalgames rhétoriques entre ces accords et le CETA, la critique de certaines dispositions de l'accord avec le Canada s'est amplifiée. Nous verrons

---

https://www.greenpeace.fr/espace-presse/vote-du-ceta-au-senat-le-21-mars-memes-risques-meme-concurrence-deloyale-quavec-laccord-ue-mercosur/

[41] Collectif CETA-UE-MERCOSUR (25 novembre 2024). « Débattre et voter à Paris c'est bien – Bloquer l'accord UE-Mercosur à Bruxelles c'est mieux », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.collectifstoptafta.org/accord-ue-mercosur/article/debattre-et-voter-a-paris-c-est-bien-bloquer-l-accord-ue-mercosur-a-bruxelles-c

[42] Attac France (28 novembre 2024). « UE-Mercosur : l'exécutif doit maintenant stopper les négociations à Bruxelles », URL (consulté le 2 avril 2024) : https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/ue-mercosur-l-executif-doit-maintenant-stopper-les-negociations-a-bruxelles

[43] Foodwatch. « Accords de commerce : ni UE-Mercosur, ni CETA ! », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.foodwatch.org/fr/sinformer/nos-campagnes/politique-et-lobbies/accords-de-commerce/petition-ni-ceta-ni-mercosur

[44] Koopmann identifie le pouvoir économique du partenaire commercial comme facteur d'importance dans la politisation à prévoir pour un accord commercial négocié par l'UE.
Voir Justus KOOPMANN (2024). « Unpacking the Politicisation of EU Trade : A fuzzy set Qualitative Comparative Analysis of EU trade agreement negotiations », Erasmus University Rotterdam, Mémoire de maîtrise, 60p.

plus loin que la contestation du CETA, particulièrement en France, s'est largement calquée sur les thèmes dominants de la politisation de ces deux accords plus controversés.

2.2 Une implication française changeante

Au-delà de l'impact du TTIP et de l'UE-MERCOSUR, la politisation du CETA en France a été marquée par d'importantes variations à travers le temps, tant au niveau de son intensité que de ses thèmes prioritaires. Alors que la contestation initiale a été menée au niveau européen, le gouvernement français s'est impliqué rapidement en faveur d'une révision de l'accord. Bien que ces efforts aient été efficaces pour limiter la nuancer les effets jugés néfastes de certains éléments du CETA, la prolongation de la politisation à l'étape de la ratification a marqué l'autonomisation de la contestation en France. À travers la mobilisation de thèmes faisant écho à la réalité spécifique française, les opposants au CETA ont graduellement réussi à imposer le débat en France.

2.2.1 La qualification mixte du CETA : une bataille essentielle pour la France

Un point de contestation majeur qui a émergé pendant les négociations du CETA concernait sa nature juridique. En effet, la Commission européenne soutenait que le CETA pouvait être conclu en tant qu'accord non mixte.[45] Pour celle-ci, l'accord dans son entièreté reposait sur des dispositions de compétences exclusives de l'Union européenne, listées à l'article 3(1) du TFUE[46] et complétées par la compétence sur le commerce extérieur précisée aux articles 206 et 207 du TFUE.[47] Cette qualification aurait largement facilité le processus de ratification, ne nécessitant qu'un vote à la majorité qualifiée au Conseil suivi d'un vote d'approbation à la majorité simple au Parlement européen.[48] Cependant, cette qualification

[45] David KLEIMANN et Gesa KÜBEK (2018). « The Signing, Provisional Application, and Conclusion of Trade and Investment Agreements in the EU: The Case of CETA and Opinion 2/15 ». *Legal Issues of Economic Integration,* Vol.45 no. 1, p. 14
[46] Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, [2012] JO, C326/47, art. 3(1)
[47] *Ibid*, art. 206-207
[48] *Ibid*, art. 218

se serait faite au détriment de la capacité des États membres à contester l'accord, alors que ceux-ci n'auraient eu qu'un seul vote à la majorité qualifiée pour s'opposer à l'accord.

En réponse, plusieurs États membres, dont la France, se sont insurgés contre cette interprétation, jugeant au contraire que le CETA était un accord mixte reposant à la fois sur des compétences exclusives à l'UE, mais également des compétences nationales.[49] Cette qualification mixte nécessiterait au contraire la signature et la ratification unanime des 27 parlements nationaux, ce qui permettrait aux États membres de bénéficier d'un droit de véto implicite. Cette possibilité est d'autant plus importante aux yeux des États de l'UE compte tenu de la diversité des récriminations nationales face à l'accord. Avec un accord mixte, chaque État a la capacité d'influer largement sur la conclusion de l'accord, et éventuellement empêcher son application s'il considère que ses critiques ne sont pas adressées.

Au-delà de l'obligation de ratification des 27 États dans un accord mixte, on peut cependant douter de la capacité juridique d'un État seul à mettre fin au processus de ratification, alors que la littérature tend à nier cette possibilité. La divergence de points de vue est en partie due au vocabulaire contenu au sein de la « Déclaration du Conseil concernant la dénonciation de l'application provisoire de l'AECG ».[50] Alors que celle-ci précise que la ratification du CETA échouerait suite à la notification d'un gouvernement de son intention de ne pas ratifier l'accord,[51] d'autres prétendent que cette notification officielle ne serait pas suffisante, et ne pourrait pas en elle-même faire tomber l'application provisoire d'un accord mixte. Une décision du Conseil de l'Union européenne est vue comme nécessaire pour engager l'UE dans son entièreté, une position soutenue à la fois par les analyses à partir

[49] Cette différence interprétative était rendue possible par l'absence de jurisprudence clairement établie sur la répartition des compétences entre l'UE et les États dans les accords commerciaux de nouvelle génération au début des négociations. À ce titre, Van Der Loo soutient que les accords mixtes ont l'avantage de passer outre ce flou en ne délimitant pas distinctement les compétences respectives de l'UE et des États.
Voir Guillaume VAN DER LOO et Ramses A. WESSEL (2017). « The non-ratification of Mixed agreements : Legal consequences and solutions », *Common Market Law Review,* Vol. 54, p. 735-770

[50] Conseil de l'Union européenne (14 janvier 2017), « Déclaration du Conseil concernant la dénonciation de l'application provisoire de l'AECG », *Journal officiel de l'Union européenne*, p. 14

[51] Cette notion de notification officielle du refus de ratification est essentielle pour mettre fin à un accord mixte. Bien que le Parlement de Chypre ait voté contre la ratification, son gouvernement n'a pas notifié l'UE de son refus, ce qui permet le maintien effectif de l'application provisoire.
Voir Merijn CHAMON (2020). « Provisional Application of treaties : the EU's contribution to the development of international law », *The European Journal of International Law*, Vol. 31 no. 3, p. 911

du droit international des traités,[52] ou par le droit de l'UE.[53] Malgré tout, il est indéniable que la qualification comme accord mixte constitue un avantage considérable pour les États, *a minima* pour octroyer à chacun d'entre eux la capacité d'empêcher l'entrée en vigueur complète d'un accord mixte au-delà de son application provisoire.

C'est pourquoi, dès juin 2014, 21 comités au sein de parlements nationaux, dont celui de la France, ont signé une lettre enjoignant le Commissaire européen au commerce, Karel De Gught, à considérer le CETA et le projet de TTIP comme mixtes. En France, une résolution enjoignant la Commission européenne à qualifier l'accord comme mixte fut adoptée le 23 novembre 2014 en vertu de l'article 151-7 du Règlement de l'Assemblée nationale[54], montrant une volonté unanime de l'Assemblée nationale, ou à tout le moins l'absence d'opposition à cette demande.[55] Cette pression s'est poursuivie au fil des années avec, à l'approche de la signature de l'accord, une dernière pression d'envergure par les ministres du commerce réunis au sein du conseil des affaires étrangères en mai 2016, qui ont réitéré leur souhait que le CETA soit qualifié comme accord mixte.[56] L'implication de la France s'est exprimée en grande partie à travers son Secrétaire d'État au commerce extérieur, Matthias Fekl, qui a exercé une pression conjointe avec le vice-chancelier allemand sur la Commission européenne pour tenter de la faire vaciller de sa position. Finalement, la Commission européenne cédera quelques mois avant la signature de l'accord en acceptant de

---

[52] Certains auteurs notent que le régime d'application provisoire serait directement issu du droit international des traités (article 25 de la Convention de Vienne sur le droit des traités), et ne saurait être mis à terme que par les « Parties » concernées par cette application provisoire, ici l'UE et le Canada.
Voir Yves LEJEUNE, (Janvier 2022). « Le régime d'application provisoire de l'AECG entre le Canada et l'Union européenne », *Revue québécoise de droit international*, hors-série, p. 160-164 ;
Voir également la Convention de Vienne sur le droit des traités, 23 mai 1969, 1155 RTNU 331 art. 25 (entrée en vigueur : 27 janvier 1980)

[53] Pour plusieurs auteurs, mettre fin à l'application provisoire d'un accord nécessiterait absolument une action de l'UE, compte tenu du fait que celle-ci ne touche que les dispositions sous la compétence exclusive de l'Union européenne. Ainsi, il faudrait une décision du Conseil de l'UE pour réellement entériner le refus d'un État de ratifier un accord mixte.
Voir Guillaume VAN DER LOO et Ramses A. WESSEL *Op. cit*, p. 759-760;
Voir également Katharina KIENESBERGER (Janvier 2024). « Legal questions of the non-ratification of mixed agreements of the European Union and its Member States with third countries », Salzburg centre of European studies, Mémoire de maîtrise, p. 34-35.

[54] Cet article prévoit qu'une résolution européenne est automatiquement adoptée si aucun des groupes politiques représentés à la Conférence des présidents ne demande un vote en plénière.
Voir *Règlement de l'Assemblée nationale*, modifié par la résolution no. 281 du 4 juin 2025, article 151(7)

[55] Assemblée Nationale (23 novembre 2014) « Résolution européenne sur le projet d'accord économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada », XIVe législature, Textes adoptés no. 428

[56] Wilhelm SCHÖLLMANN (juillet 2016), « Is CETA a mixed agreement? », *European Parliamentary Research Service*, p. 1-2

qualifier le CETA comme mixte, et en reconnaissant l'importance de la pression politique des États membres sur cette décision.[57]

Depuis la conclusion du CETA, l'avis 2/15 demandé par la Commission par rapport à l'accord UE-Singapour, rendu par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE), a confirmé juridiquement la prétention de la France. En affirmant que le règlement des différends entre investisseurs et États, ainsi que la protection des investissements sont de compétence nationale, la CJUE a confirmé que ces dispositions, aussi présentes dans le CETA, rendaient obligatoire la qualification mixte, pour autant que l'accord demeure entier.[58] Ainsi, bien que la pression politique ait eu raison de la Commission, l'avis 2/15 est venu confirmer a posteriori la nature mixte du CETA. En clarifiant la répartition des compétences entre l'UE et les États à la demande de la Commission, la CJUE a cependant implicitement confirmé la capacité de la Commission européenne à scinder ses accords internationaux de nouvelle génération, réduisant largement les possibilités de politisation des accords futurs négociés par l'UE.[59] Elle n'a d'ailleurs pas hésité à profiter de cette décision pour scinder le très controversé accord UE-MERCOSUR, après avoir tiré la leçon des difficultés à l'étape de la signature et de la ratification du CETA.[60] Toutefois, l'ouverture de cette porte de sortie pour les accords futurs n'a en rien affecté la victoire politique des États membres quant au CETA spécifiquement, pour lequel l'obligation de ratification par chaque pays tient toujours.

---

[57] Vie publique (6 juillet 2016). « Déclaration de M. Matthias Fekl, secrétaire d'État au commerce extérieur, à la promotion du tourisme et aux Français de l'étranger, sur la politique en faveur du tourisme et du commerce extérieur, au Sénat le 6 juillet 2016 », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.vie-publique.fr/discours/199859-declaration-de-m-matthias-fekl-secretaire-detat-au-commerce-exterieur

[58] CJUE *Avis 2/15 (Accord de libre-échange UE-Singapour)* [2016] EU:C:2016:992

[59] Le scindement de l'accord en une partie de compétence exclusive de l'UE, et une autre de compétence partagée ou étatique permettrait de faciliter l'adoption de la partie de compétence exclusive européenne en retirant l'exigence d'accord unanime des États de l'Union à la signature et lors de la ratification. Ainsi, seul un vote favorable au Conseil de l'Union européenne à la majorité qualifiée, suivi d'un vote d'approbation au Parlement européen, serait nécessaire.
Voir : Gesa KÜBEK (2018). « The Non-Ratification Scenario : Legal and Practical Responses to Mixed Treaty Rejection by Member States », *European Foreign Affairs Review*, Vol. 23 no. 1, p. 36-38

[60] Pour une lecture scientifique portant sur la stratégie de dépolitisation derrière la demande de la Commission européenne ayant mené à l'avis 2/15, voir : Niels GHEYLE (2022). « Evading Vetoes: Exiting the Politicized Decision Trap in EU Trade Policy », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 60, no. 6, p. 1729-1730

2.2.2 Un monopole thématique initial de la gauche

En parallèle des contestations sur la nature juridique du CETA, la politisation en France a repris une certaine partie des critiques de la contestation paneuropéenne lors des négociations. En effet, comme en Europe, les premiers éléments de politisation ont été en grande partie entraînés par le début des négociations du TTIP. Avant 2013, presque aucun média ou chercheur ne s'était alors penché sur le CETA, faute de saillance du sujet. Au contraire, une fois le sujet sur la table de discussion, on pouvait voir en France comme en Europe une conformité presque parfaite entre les dispositions reprochées au TTIP et au CETA. De plus, ces reproches ont été largement menés au départ par un nombre limité d'acteurs européens situés à gauche (ONG, acteurs de la société civile, partis politiques), et/ou proches des milieux environnementalistes.[61] Cette dynamique fut reprise en France, alors que ce sont principalement la société civile et quelques partis environnementalistes ou de gauche qui ont dominé le débat.[62] La contestation fut principalement menée par Europe Écologie Les Verts et les partis du Front de gauche, qui ont joué un important rôle pour augmenter la saillance du TTIP et du CETA dans le débat public dès les élections européennes de mai 2014.[63] De leur côté, le Rassemblement national (RN) a manifesté son refus catégorique du TTIP et du CETA, mais n'a pas été inclus dans le mouvement de contestation paneuropéen en raison du refus des partis de gauche à inclure l'extrême droite dans la campagne. Ces partis ont tout de même forcé la discussion sur les accords de libre-échange européens au sein de la campagne électorale européenne de 2014, poussant les candidats à se positionner sur le sujet du TTIP et du CETA.[64]

[61] Cette dynamique fut accentuée par le vote des partis européens, largement en défaveur à gauche et en faveur à droite. Cette réalité n'est cependant pas directement applicable en France.
Voir Aleksandra MAATSCH (2022). « Ratification of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) : Towards a new structure of political conflict? », *Polish Political Science Review*, Vol. 10 no. 1, p. 28
[62] Elvire FABRY (10 juin 2015). « France : A hotbed of opposition to the TTIP », *Jacques Delors Institute,* p. 4-9. URL : francettip-fabry-jdidgap-june15-1.pdf
[63] Filip TERESZKIEWICZ, *Op. cit*, p. 409-436
[64] Elvire FABRY, *Op. cit*, p. 3

Les critiques portant sur le manque de transparence des négociations et sur les standards moins élevés en matière de santé, de sécurité, d'alimentation et d'environnement, destinées initialement contre le TTIP,[65] se sont largement retrouvées dans le discours des opposants au CETA en France. Europe Écologie Les Verts et les partis du Front de gauche (Parti communiste et Parti de gauche) ont été les premiers vecteurs politiques de la contestation. Notamment, Jean-Luc Mélenchon, à l'époque figure importante du Parti de gauche, s'est inscrit en forte opposition avec tout accord avec les États-Unis, avant de commencer à fustiger l'accord avec le Canada dès 2013. Ses interventions et celles du Parti de Gauche critiquaient le CETA comme « précurseur du Grand Marché Transatlantique »,[66] tout en critiquant l'opacité des négociations, et les différences réglementaires entre l'UE et le Canada. [67] Bien que la politisation du CETA au début 2014 était faible, la critique des faibles normes d'élevage américaines et canadiennes[68] résonnait déjà avec une partie de l'électorat français et a été largement reprise dans les années suivantes.

Le débat a subi une légère hausse d'intérêt en France à partir de l'été 2014 avec la croissance de la politisation entourant le RDIE prévu au sein du CETA. Les partis de gauche européens et la société civile européenne se sont empressés de présenter le RDIE comme un avantage considérable octroyé aux multinationales et comme une menace compte tenu de l'important nombre d'entreprises américaines possédant des filiales au Canada. La reprise en France de cet argumentaire par les opposants au CETA était forte. Alors que le collectif stop CETA-UE-MERCOSUR[69] qualifiait le RDIE du CETA de « cheval de Troie » pour les entreprises américaines, dont 80% ont une filiale au Canada,[70] Jean-Luc Mélenchon parlait même du CETA comme « frère jumeau [du TTIP] ».[71] Ces deux exemples montrent le recours

[65] Dirk DE BIÈVRE, *Op. cit,* p. 72
[66] Jean-Luc Mélenchon (5 avril 2014). « L'état de béance du pouvoir », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://melenchon.fr/2014/04/22/six-ans-de-lutte-contre-le-grand-marche-transatlantique-gmt-ttip-tafta/#art79
[67] Parti de Gauche (29 mai 2013). « Le retour du grand marché », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lepartidegauche.fr/actualites/dossier/grand-marche-transatlantique-le-retour-grand-marche-23379/
[68] On peut notamment penser aux critiques liées au bœuf aux hormones, ou au poulet chloré qui ont largement marqué les esprits en Europe. Voir Filip TERESZKIEWICZ, *Op. cit*, p. 418
[69] Le collectif, initialement nommé « Stop-TAFTA », a finalement pris le nom de Collectif CETA-UE-MERCOSUR. Par souci de cohérence, le nom actuel sera utilisé tout au long du travail pour l'identifier.
[70] Le Figaro (15 octobre 2016), « Les anti-Ceta et Tafta se retrouvent pour une manifestation nationale », *Le Figaro*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/10/15/20002-20161015ARTFIG00008-les-anti-ceta-et-tafta-se-retrouvent-pour-une-manifestation-nationale.php
[71] Jean-Luc Mélenchon (25 avril 2016) « TAFTA : La France soumise à Obama et Merkel ? », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://melenchon.fr/2016/04/25/tafta-france-soumise-a-obama-merkel/

persistant à la stratégie d'amalgame identifiée plus tôt, alors que les opposants mobilisent la plus grande politisation autour du TTIP pour critiquer le RDIE du CETA. Bien que la réforme du mécanisme réalisée conjointement par le Canada et l'Union européenne au début 2016 pour mettre en place un système de cour d'investissement plutôt qu'un régime d'arbitrage ait adressé une partie des critiques, le RDIE du CETA demeure une source de politisation en France.

Ce n'est cependant qu'en 2016, sous l'effet combiné de l'enlisement du TTIP et de l'imminence de la date de signature du CETA, que l'accord a pris une importance considérable au sein de la société française. À ce stade, l'influence de la campagne paneuropéenne *Stop-TTIP* primait toujours dans la politisation en France, tant dans les thèmes abordés que dans les initiatives. Cette dépendance persistante au mouvement de contestation paneuropéen est bien montrée par l'exemple de la campagne des « communautés hors TAFTA », devenues « communautés hors TAFTA-CETA ». Cette campagne, lancée à l'origine par le collectif stop CETA-UE-MERCOSUR en février 2014, visait à forcer le débat de motions sur le TTIP et le CETA au sein des conseils municipaux, départementaux ou régionaux. Ces motions avaient pour effet symbolique de permettre aux collectivités de se déclarer hors-TTIP/CETA. Cette campagne connut un certain succès en France, et constitua un vecteur majeur de contestation contre le CETA au sein des collectivités à majorité écologiste ou de gauche dès 2014.[72] Cependant, ce n'est qu'avec la récupération de cette campagne au niveau européen que celle-ci connut son apogée en France début 2016, avec plus de 600 collectivités déclarées sur le territoire français et 2 000 en Europe.[73] Toutefois, le début de la procédure de ratification du CETA en France va faciliter l'autonomisation de la politisation en France par rapport à la contestation paneuropéenne, alors que des thèmes distincts vont émerger et prendre une importance croissante dans les débats. Le retrait de

[72] Filip TERESZKIEWICZ, *Op. cit*, p. 418

[73] Attac France (2 juin 2016). « Petit guide pour contrer la propagande en faveur du CETA/AECG », URL (consulté le 8 avril 2026) : https://france.attac.org/nos-publications/petits-guides/article/petit-guide-pour-contrer-la-propagande-en-faveur-du-ceta-aecg
Collectif CETA-UE-MERCOSUR (4 janvier 2016). « Commune hors TAFTA/CETA : suite d'une campagne florissante », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/commune-hors-tafta-ceta-suite-d-une-campagne-florissante#:~:text=Depuis%20octobre%202015%2C%20la%20campagne%20des%20collectivit%C3%A9s,d%C3%A9sormais%20propos%C3%A9s%20%C3%A0%20toutes%20les%20collectivit%C3%A9s%20locales
.

plusieurs ONG paneuropéennes de la lutte contre le CETA suite au vote du Parlement européen sur l'accord en février 2017 va faciliter cette transition vers une politisation distincte en France.[74]

2.2.3 Regain d'intérêt et émergence de l'agriculture comme thème central

À partir de 2017, la politisation du CETA en France a connu une hausse notable proportionnellement à ce qui a pu se faire ailleurs en Europe. Ce regain d'intérêt s'explique en premier lieu par des considérations d'ordre chronologique liées aux accords mixtes. En effet, la période pré-2017 constitue la phase de négociation, de signature et de ratification par l'Union européenne du CETA. [75] Durant cette période, les efforts les plus importants de la société civile européenne furent mis en commun pour influencer l'opinion des députés du Parlement européen face à l'accord et les pousser à ne pas approuver sa ratification.[76] Au contraire, après le lancement de la procédure de ratification nationale dans les 27 pays de l'UE, l'attention des acteurs de la contestation s'est immédiatement tournée sur les parlementaires nationaux, maintenant responsables du maintien en vie de l'accord. En parallèle, l'entrée en vigueur provisoire de l'accord après le 21 septembre 2017 a également augmenté la saillance du CETA en concrétisant son impact.

Cette avancée de la procédure vers la ratification nationale aura eu un double effet sur la contestation en France. Premièrement, l'absence d'une cible commune en Europe, comme ce fut le cas pour le Parlement européen, a eu pour effet de mettre fin aux principales campagnes de contestation paneuropéennes contre le CETA, telles que *Stop-TTIP*. Les campagnes de contestation se sont alors autonomisées au niveau national sous l'initiative de

[74] Rone argumente que la professionnalisation et la dépendance des ONG impliquées sur le financement de projets les a poussés à délaisser les discussions autour du CETA dès que le vote au Parlement fut terminé, étant donné que celui-ci avait largement réduit la politisation du sujet au niveau paneuropéen.
Voir Julia RONE, *Op. cit*, p. 151

[75] L'étape de la signature de l'accord par l'exécutif des 27 États membres de l'UE en 2016 constitue la seule instance de participation active des États avant la ratification. L'exécutif français ayant cependant été en faveur de l'accord sous François Hollande, cette signature n'a pas causé autant de vagues qu'en Wallonie, par exemple.

[76] Depuis le traité de Lisbonne, le Parlement européen doit obligatoirement approuver tout accord international qui correspond à un des exemples listés à l'article 218(6) du TFUE. Puisque le CETA « couvre des domaines auxquels s'applique la procédure législative ordinaire », celui-ci nécessitait l'approbation du PE.
Voir : Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, [2012] JO, C326/47, art. 218(6) v)

plusieurs groupes de la société civile, de syndicats et d'ONG.[77] Deuxièmement, la ratification nationale aura largement augmenté la politisation du CETA en France, grâce à l'émergence de thèmes propres à la réalité française.

Cette croissance de la politisation en France au tournant de la ratification nationale est à contraster avec une implication initialement modérée. En effet, malgré ce qui a pu être présenté plus tôt, plusieurs auteurs ont noté que le rôle de la France dans les contestations menées contre le CETA et le TTIP fut assez modeste par rapport à d'autres États de l'UE, au moins jusqu'en 2016. La littérature met plutôt de l'avant le rôle de l'Allemagne et de l'Autriche dans une certaine mesure vis-à-vis de la mobilisation d'un mouvement paneuropéen.[78] Par exemple, Meunier et Roederer-Rynning affirment que, considérant son rôle en tant qu'acteur de premier plan dans la mobilisation contre le libre-échange depuis les années 1990, la France fut peu présente dans les contestations contre le TTIP et le CETA.[79] Cette faible présence s'explique par plusieurs facteurs, notamment une forte implication de l'exécutif français dès le stade des négociations pour adresser certains éléments controversés de l'accord, ainsi que la faiblesse du mouvement altermondialiste des années 2010 en France. Malgré ces éléments, les auteurs affirment que cette implication limitée était initialement le résultat d'une méconnaissance de celui-ci en France. Ils affirment également qu'il s'en fallait de peu pour déclencher une explosion du ressentiment en France, alors que 62% des Français étaient supposément opposés aux accords transatlantiques dès juin 2016 selon un sondage publié par *Harris Interactive* et *Sum of Us,* mais que la mobilisation commune autour de ce mécontentement fut manquée par ses opposants.[80]

[77] La campagne s'est largement structurée en France autour du collectif national Stop CETA-UE-MERCOSUR

[78] Pour mettre en perspective, l'importante journée de mobilisation paneuropéenne du 18 avril 2015 n'a vu que 70 manifestations organisées en France, contre 200 en Allemagne, sur un total de 700 en Europe. Voir Sophie MEUNIER et Christilla ROEDERER-RYNNING (2020). « Missing in Action? France and the Politicization of Trade and Investment Agreements », *Politics and Governance*, Vol. 8, no. 1, p. 317.

[79] *Ibid*. p. 312-324

[80] *Ibid*., p. 316

Les données tendent à montrer que c'est bel et bien à partir de 2017 que la politisation du CETA s'est imposée comme sujet d'importance au sein de la société française, particulièrement au sein du Parlement français. Comme Hurrelmann et Wendler l'ont démontré, le temps accordé aux débats parlementaires portant sur la ratification du CETA a graduellement pris de l'ampleur à partir de 2016, avant d'atteindre un sommet en 2019, année du vote de l'Assemblée nationale sur la ratification de l'accord.[81] Les auteurs montrent aussi que cette dynamique n'est pas du tout partagée par les autres États européens dont la politisation est temporellement différenciée, montrant une politisation nationale distincte selon l'avancée du processus de ratification propre à l'Hexagone.

Un autre point de distinction de la politisation en France est la spécificité des thèmes abordés. Il est vrai que les thèmes communs à la contestation paneuropéenne (environnement, RDIE et enjeux sanitaires) sont demeurés à l'étape de la ratification. Cependant, la littérature a identifié plusieurs points de spécificité de la politisation en France autour des accords commerciaux. De façon générale, comparativement à la politisation dans les autres pays de l'UE, les participants au débat sociétal en France considèrent très peu les intérêts de l'union, ont un *a priori* négatif contre les accords de libre-échange, et sont plus à risque de mobiliser des justifications non économiques pour les critiquer.[82] Lors des débats parlementaires sur le CETA, Hurrelmann et Wendler ont identifié le thème des standards alimentaires et environnementaux comme un point majeur des discussions en France, dans une proportion largement plus forte que dans les débats des autres pays européens analysés.[83] Finalement, la question des exportations et du commerce a eu une place dérisoire dans les argumentaires mobilisés par rapport aux autres pays analysés, montrant l'importance des justifications non économiques pour critiquer l'accord avec le Canada en France. Ainsi, les exportations françaises, qui étaient appelées à croître grâce au CETA, n'ont presque pas été mentionnées dans les débats, montrant la faible saillance de cette dimension dans sa contestation essentiellement orientée sur des enjeux sectoriels spécifiques.

[81] Voir notamment la figure 2 de Achim HURRELMANN et Frank WENDLER *Op. cit*, p. 169
[82] Alex ANDRIONE-MOYLAN, Pieter DE WILDE et Kolja RAUBE (2023). « Varieties of EU trade politicisation in EU public debates », *Global Policy*, Vol. 4, no 3, p. 27
[83] Achim HURRELMANN et Frank WENDLER, *Op. cit*, p. 172

À ce titre, la principale industrie impactée par le CETA, qui a entraîné des débats houleux en France fut l'agriculture, et plus spécifiquement l'élevage de bœuf. En effet, le consensus sociétal était particulièrement clair sur le fait que l'accord constituait un risque important pour cette filière d'élevage, bien que les critiques puissent être scindées en deux catégories. Premièrement, certains revendiquaient l'enjeu des standards alimentaires et environnementaux inférieurs au Canada comme risque à la fois pour les consommateurs français,[84] mais également pour les agriculteurs français. Ces derniers mettent de l'avant que ces standards plus faibles offrent aux producteurs canadiens un avantage de productivité injuste. Deuxièmement, d'autres centraient leur argumentaire sur le besoin de protéger l'agriculture du libre-échange de manière plus large, mettant l'accent sur la menace des quotas en eux-mêmes pour la survie de l'élevage bovin en France, première filière nationale de l'Union européenne.[85]

Ces critiques sont l'émanation d'une réalité propre à la France et sa relation avec l'agriculture. Les travaux de Bertrand Hervieu montrent à ce titre l'importance historique de l'agriculture en France, tout en identifiant certains éléments de crise au tournant des années 2000. La crise agricole connue par la France dans les dernières années serait ainsi le résultat de plusieurs éléments affectant le secteur en trame de fond depuis plusieurs décennies, dont la démographie déclinante du monde paysan, la baisse de la surface cultivée, la prolifération des chaînes de valeur, l'émergence du discours environnementaliste ainsi qu'une crise liée à l'identité paysanne.[86] D'autres auteurs ajoutent à ces facteurs explicatifs des éléments contextuels plus récents, notamment la guerre en Ukraine qui aurait déstabilisé les marchés agricoles européens, la régulation européenne en matière de changements climatiques, mais aussi le système de la PAC en lui-même, qui aurait créé un « assistanat » nuisible pour la

[84] Alex ANDRIONE-MOYLAN, Pieter DE WILDE et Kolja RAUBE, *Op. cit*, p. 25
[85] Bien que les quotas d'importation de viande bovine en provenance du Canada n'aient pas encore été pleinement mobilisés, plusieurs études d'impact ont confirmé l'impact négatif que devrait avoir le CETA sur le long terme pour les producteurs de bœuf européen. Toutefois, cet impact estimé est marginal en comparaison à l'impact que pourraient avoir d'autres accords, comme celui avec le MERCOSUR. Voir Emanuele FERRARI (2021). « Cumulative economic impact of trade agreements on EU agriculture : 2021 Update » *JRC Science for Policy*, Publications Office of the European Union, Luxembourg, p. 48-51.
[86] HERVIEU, Bertrand (2002). « La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole », *Cahiers Agricultures*, Vol. 11 no. 6, p. 415-419

productivité de l'agriculture en Europe et en France.[87] Finalement, certains épinglent à l'inverse le démantèlement graduel de la politique agricole commune en œuvre depuis 1992, en faveur d'une conditionnalité et d'un néolibéralisme plus poussé, comme principale raison des crises agricoles en France.[88]

Ces éléments contextuels ont créé une sensibilité particulière du milieu agricole français au libre-échange et expliquent pourquoi plusieurs crises en France ont émergé dans les dernières années avec en leur centre des considérations antimondialistes. La crise des gilets jaunes a notamment ramené sur le devant de la scène politique en France une composante résolument altermondialiste, à laquelle les opposants au CETA ont adhéré.[89] Les manifestations des agriculteurs, mobilisés contre l'accord à l'été 2019, s'inscrivaient aussi dans une dynamique plus large de manifestations contre la mondialisation qui a pris de l'ampleur à cette période. L'inscription des manifestations contre le CETA dans le contexte des manifestations virulentes des gilets jaunes aurait également affecté le degré de violence mobilisé par les opposants à l'accord.[90] Les agriculteurs mobilisés contre le CETA auraient ainsi commis 23% de tous les actes de vandalisme recensés contre des cibles électorales entre 2017 et 2020.[91] La dégradation de permanences occupées par des députés LREM fut un moyen d'action privilégié par les agriculteurs, usant d'un symbolisme paysan avec du fumier et des tags du type « CETA de merde » pour marquer les esprits et afficher leur colère.[92] La violence et l'ampleur des événements, amplifiés par le contexte tendu des mobilisations sociales en France, ont renforcé le sentiment d'interpellation de nombreux parlementaires, d'autant que ceux-ci étaient poussés à se positionner sur la ratification du CETA à l'Assemblée nationale quelques mois plus tard.

---

[87] Ce seraient ainsi cette faible productivité et cette dépendance aux mesures de protection face aux exportations qui expliqueraient en partie la sensibilité du marché agricole français à l'ouverture du commerce extérieur.
Voir : FACCHINI, François (2024). « Crise agricole, échec du planisme et libre-échange », *Journal des libertés*, no. 24, p. 93-115

[88] Thierry POUCH (2024). « La crise agricole par-delà les frontières », *Paysans et société*, Vol. 4 no. 406, p. 12-19

[89] Dominique PLIHON (2019). « Où en est le mouvement altermondialiste? », *Cités*, Vol. 4, no. 80, p. 106

[90] Voir : Isabelle SOMMIER, Xavier CRETTIEZ et François AUDIGIER (2021). « Violences politiques en France », Presses de Sciences Po, Paris, p. 339

[91] Ibid. p. 340

[92] L'Express (7 août 2019). « Permanences parlementaires LREM dégradées », *L'Express*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.lexpress.fr/politique/permanences-parlementaires-lrem-degradees_2093491.html

Une deuxième période de grande politisation agricole du CETA en France émergea en 2023 pour se poursuivre jusqu'à l'hiver 2024, émanant cette fois-ci d'une critique du Green Deal, de la politique agricole commune 2023-2027 et du rapprochement de l'UE avec l'Ukraine sur l'importation de produits agricoles.[93] Notamment, les ambitions affichées de l'Union européenne en vue de verdir la PAC se sont heurtées à de nombreuses récriminations de la part des agriculteurs, qui craignaient de subir négativement les nouvelles exigences environnementales dans un contexte de ras-le-bol normatif et administratif généralisé.[94] Cette période de tension s'est manifestée par plusieurs opérations, allant de panneaux renversés à l'entrée des villages français jusqu'aux tentatives d'intrusion d'agriculteurs au sein du marché de Rungis en signe de protestation.[95] Les tensions ont culminé avec une mobilisation massive d'agriculteurs ayant entraîné la paralysie de nombreuses autoroutes françaises partout dans le pays début 2024. Bien que les manifestants aient porté des revendications diverses, les agriculteurs français ont largement dénoncé les accords de libre-échange de façon virulente. Ce fut principalement l'accord UE-MERCOSUR qui fut la cible des critiques des syndicats agricoles, mais aussi le CETA qui s'est trouvé par extension sous le feu des projecteurs en tant qu'accord de libre-échange européen.[96] À ce titre, l'élan des manifestations a offert une importante fenêtre d'opportunité pour la critique de l'accord et son retour dans le débat public et le débat parlementaire.

[93] Thierry POUCH, *Op. cit*., p. 12-19
Voir aussi dans une perspective historique l'opposition des syndicats agricoles français face au démantèlement de la PAC : Maura BENEGIAMO et William LOVELUCK (2022). « Agrarian crises and producerist populism in French rural unions: limits and potential for an emancipatory rural politics », *Sociologica del Lavoro,* no. 162, p. 164-183.
[94] Pierre-Henri BONO et François PURSEIGLE (2024). « Colères agricoles », *Esprit*, no. 11, p. 41-50
[95] Voir France Info (29 janvier 2024). « Colère des agriculteurs : la Coordination rurale entend bloquer le marché de Rungis », *France Info,* URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.franceinfo.fr/replay-jt/franceinfo/19-20-info/colere-des-agriculteurs-la-coordination-rurale-entend-bloquer-le-marche-de-rungis_6332956.html
[96] Cyrielle CABOT (30 janvier 2024). « Face à la détresse du monde agricole, la remise en cause des accords de libre-échange », *France 24*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.france24.com/fr/france/20240130-face-%C3%A0-la-d%C3%A9tresse-du-monde-agricole-la-remise-en-cause-des-accords-de-libre-%C3%A9change

Lors de ces diverses périodes de tension, les syndicats agricoles ont joué un rôle important pour porter la mobilisation contre le CETA et tenter d'influencer les positions des parlementaires, parfois en supportant ouvertement des actions à la limite de la légalité. Par exemple, l'épisode des panneaux renversés avait été initié par la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et les Jeunes Agriculteurs (JA),[97] alors que la Coordination rurale avait piloté les tentatives d'incursion du marché de Rungis. Dès 2019, JA et la FNSEA avaient également soutenu implicitement[98] ou explicitement[99] les actions de vandalisme menées à l'encontre des permanences LREM par certains agriculteurs. Cette implication directe des syndicats agricoles dans les campagnes de protestation, notamment de la FNSEA, qui a traditionnellement été plus proche du gouvernement,[100] montre une volonté de ceux-ci d'affirmer avec vigueur leur position antagoniste face aux accords de libre-échange négociés par l'UE. Cette position plus radicale s'inscrit dans un contexte où les syndicats agricoles ont peiné à influencer la PAC dans les dernières décennies.[101]

[97] France Bleu (25 novembre 2023). « Panneaux à l'envers : que signifient ces actions des agriculteurs », *France Bleu*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.francebleu.fr/infos/societe/panneaux-a-l-envers-que-signifient-ces-actions-des-agriculteurs-5770605

[98] La présidente de la FNSEA, tout en appelant à un certain apaisement, défendait les actions menées comme une réponse légitime et non violente à un manque d'écoute de la part du gouvernement sur la question du CETA.
Voir : Maëlle BENISTY (9 août 2019). « CETA : pour Christiane Lambert (FNSEA), les agriculteurs se sentent trahis », *Ouest France*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/ceta-pour-christiane-lambert-fnsea-les-agriculteurs-se-sentent-trahis-6475557

[99] JA avait revendiqué certaines dégradations commises par ses adhérents.
Voir : Alexis BISSON (30 juillet 2019). « Permanence d'élue vandalisée : 7 agriculteurs en garde à vue dans l'Oise », *Le Parisien*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.leparisien.fr/oise-60/permanence-d-elue-vandalisee-7-agriculteurs-en-garde-a-vue-dans-l-oise-30-07-2019-8126268.php?ts=1773436577188

[100] Cette implication de la FNSEA est d'autant plus révélatrice considérant les nombreuses critiques de sa proximité trop importante avec le gouvernement. Voir Pierre-Henri BONO et François PURSEIGLE, *Op. cit*, p. 43

[101] Pour expliquer l'échec de la FNSEA d'orienter la politique agricole, voir Christilla ROEDERER-RYNNING. « France's FNSEA : A Giant on Clay Feet? », dans Darren HALPIN (2005), *Surviving Global Change : Agricultural Interest Groups in Comparative Perspective*, Routledge, London, p. 91-114

Pour une critique plus générale du pouvoir d'influence des syndicats agricoles, malgré un conservatisme paysan et un protectionnisme persistant en France, voir Christilla ROEDERER-RYNNING (2007). « Farm Conservatism in France : revisiting the weak state thesis », *Journal of European Public Policy*, Vol. 14 no. 7, p. 1010-1027

De leur côté, les secteurs agricoles qui sont favorisés par le CETA en France ont été largement absents du débat, ce qui a mené à une politisation unidirectionnelle en défaveur de l'accord dans l'espace public. Pour l'expliquer, Dür et Mateo[102] ont analysé les réactions des différents groupes d'intérêts face à la politisation de la politique commerciale européenne durant les négociations du TTIP et du CETA entre 2012 et 2016. Ils démontrent que les groupes d'intérêts en faveur d'un accord politisé vont avoir tendance à se tourner vers le « inside lobbying [lobbying interne] », soit un lobbyisme de portes closes auprès des autorités compétentes. Au contraire, le « outside lobbying [lobbying externe] », soit le lobbying auprès de la population, devient une stratégie risquée et de moins en moins intéressante plus un sujet est politisé, sous peine de subir l'opprobre d'une population galvanisée contre l'accord.[103] Ce sont ainsi plutôt les groupes citoyens et autres groupes d'intérêts en défaveur de l'accord qui vont mobiliser le lobbying externe en priorité,[104] ce qui expliquerait la relative absence des filières en faveur de l'accord dans le débat public malgré leur présence majoritaire dans le paysage économique français.

D'autres facteurs peuvent être identifiés pour expliquer l'absence de certaines filières spécifiques, notamment les filières agricoles qui bénéficient du CETA, tels que les producteurs de fromage et de vin et spiritueux. Par exemple, bien que datée, l'analyse de Costa, Maillard et Smith montre que les producteurs de l'industrie viniviticole ont une vision très ambigüe par rapport au libre-échange et à la globalisation, identifiés comme une raison fondamentale des crises qui ont pu affecter leur industrie.[105] Ainsi, bien que les causes ne soient pas identiques, cette position ambivalente face à la globalisation pourrait expliquer la faible participation des acteurs de cette filière à la défense du CETA, malgré les importants

[102] Andreas DÜR et Gemma MATEO (2024). « Lobbying in the face of politicisation: interest group strategies in trade policy », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 212-238.
[103] Dür et Mateo notent également que les groupes d'intérêts en faveur des accords de libre-échange n'ont pas la même capacité de mobiliser le public que d'autres groupes d'intérêts, ce qui rend plus difficile le lobbying interne.
[104] Andreas DÜR et Gemma MATEO, *Op. cit*, p. 233-234.
[105] À l'aide de l'analyse de sondages auprès d'acteurs du secteur vitivinicole, les auteurs identifient cinq phénomènes négatifs renvoyant à la globalisation dans ce secteur, soit l'ouverture du marché associée à une surproduction, le désavantage concurrentiel des vins français face à ceux d'Amérique, les pratiques déloyales des viticulteurs et négociants d'Amérique, l'appauvrissement des pratiques s'accompagnant d'un renoncement à la notion de terroir, et l'internationalisation des normes en faveur des producteurs du Nouveau Monde.
Voir : Olivier COSTA, Jacques de MAILLARD et Andy SMITH (2007). « La régulation de l'industrie vitivinicole : un jeu d'échelles très politique », dans Alain FAURE et al. *Action publique et changements d'échelle : les nouvelles focales du politique*, L'Harmattan, Paris, p. 205-217

gains que l'accord a pu leur apporter.[106] Certains indices tendent toutefois à indiquer que, conformément à l'analyse de Dür et Mateo, la filière vitivinicole aurait centré ses efforts vers du lobbying interne auprès des parlementaires français à différentes étapes du processus de ratification.[107] Au final, il est clair que les particularités économiques et sociales de la France ont influencé la politisation en accentuant les dimensions liées aux normes alimentaires et à la survie de la filière d'élevage bovin française. Notamment, les manifestations d'agriculteurs en France à partir de 2019 ont largement monopolisé le débat, éclipsant en bonne partie les considérations environnementales et sanitaires qui avaient prévalu jusqu'ici. En définitive, il sera montré que cette politisation autour des agriculteurs s'est largement entremêlée avec le calendrier de ratification du CETA au Parlement, affectant considérablement le déroulement du processus de ratification.

2.2.4 L'amplification de la contestation par la partisanerie des médias français

La participation des médias à la politisation du CETA fut largement occultée par la littérature scientifique, malgré l'importance du traitement journalistique sur la formation de l'opinion publique. L'institut pour le développement de l'information économique et sociale (IDIES) notait que, dans le cadre du CETA, la technicité du sujet additionnée avec une population mal informée sur le contenu de l'accord a rendu difficile son traitement journalistique. Selon leur analyse, la pauvreté du débat dans les médias autour de l'accord s'expliquerait par un « besoin de se focaliser sur des choses simples, frappantes et concrètes

[106] Les vins et spiritueux, ayant bénéficié de baisses de droits de douane avec le CETA, représentaient 13% de l'ensemble des exportations françaises vers le Canada en 2024. Les exportations de ce type de produit sont en hausse de près de 30% depuis l'application provisoire de l'accord en 2017.
Voir : France (11 novembre 2025). « Canada : Accord économique et commercial global (AECG/CETA) », *Direction générale du Trésor*. URL (consulté le 24 janvier 2026) : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CA/ceta

[107] Bien qu'aucune analyse scientifique ne corrobore cette hypothèse, certains médias ont fait état de ce type de lobbyisme de porte close auprès du parti Les Républicains (LR) à l'approche du vote de ratification au Sénat en 2024.
Voir : Maël JOUAN (21 mars 2024). « Agriculteurs contre distillateurs : la bataille des lobbyistes avant le vote du CETA au Sénat », *Marianne*, URL (consulté le 14 mars 2026) : https://www.marianne.net/politique/agriculteurs-contre-distillateurs-la-bataille-des-lobbyistes-avant-le-vote-du-ceta-au-senat

[…] qu'on exagère parfois un peu, pour cristalliser des questions plus larges ».[108] Ainsi, dans plusieurs cas, le débat en France s'est majoritairement fait autour de polémiques sectorielles, et très peu à l'aide d'analyses transversales de l'accord. C'est ce qui explique la présence importante d'argumentaires parfois hors sujets tels que le poulet lavé au chlore, parfois malhonnêtes dans le cas du bœuf aux hormones, ou d'autres fois très approximatifs comme ce qui put être le cas pour les OGM.[109] Bien que les médias aient souvent contesté les informations mensongères qui ont pu être véhiculées lors des débats sur le sujet, notamment dans le cas de l'importation de poulets lavés au chlore ou du bœuf aux hormones, ces nombreuses polémiques ont joué en défaveur de l'opinion publique.

Cependant, au-delà même de la difficulté du traitement médiatique relatif aux accords commerciaux, il est possible de noter l'influence qu'a eue la ligne éditoriale d'une grande partie des journaux français sur le traitement relativement négatif du CETA. En effet, bien que la couverture globale de l'accord fut, de façon générale, assez défavorable en France,[110] les sujets prioritaires de contestation ont largement varié d'un journal à l'autre selon l'orientation politique de chacun d'entre eux.[111] Par le biais de leur section de journalisme d'opinion et de tribunes ouvertes, ces journaux ont offert une visibilité plus importante aux opinions conformes avec leur ligne éditoriale.[112] Bien que tous les journaux aient adressé des thématiques communes telles que les normes alimentaires et sanitaires relatives à l'accord, les médias plus à gauche tels que Libération ont largement accentué les manquements

[108] HALLAK, Julien (2019). « Accords de Commerce : Le débat est-il à la hauteur des enjeux? », *Institut pour le développement de l'information économique et sociale*, p. 84.
[109] Ibid.
[110] Audrey FLEUROT (2020). « Analyse comparative de la couverture médiatique de l'accord économique commercial global en France et au Québec », Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise, p. 84-85.
[111] Pour illustrer cette réalité, Rone prend l'exemple du rejet de la contribution de l'extrême droite aux manifestations paneuropéennes contre le CETA avant 2017, argumentant qu'il y a une différence importante entre l'opposition de la gauche et de la droite dans les thèmes mobilisés.
Voir : Julia RONE, *Op. cit*, p. 150
[112] Pour compenser l'absence de littérature scientifique sur le sujet, une couverture médiatique du CETA par trois journaux français d'orientation politique distincte (Libération, Le Figaro et Valeurs actuelles) a été faite à l'aide des mots-clés « CETA/AECG » au sein de leurs archives de journalisme d'opinion et de tribunes. Les échantillons étant extrêmement larges, nous nous limiterons ici à quatre articles par argumentaire.

environnementaux du CETA.[113] De leur côté, les médias plus à droite tels que Le Figaro[114] ou Valeurs actuelles[115] ont mis l'accent sur un ensemble plus vaste de dispositions avec un penchant assumé pour les questions agricoles et de souveraineté étatique liées à l'accord. Dans le cas de Valeurs actuelles, ses tribunes ont critiqué les faibles exigences environnementales du CETA, mais principalement dans le cadre de la visite de Greta

[113] Voir : Collectif d'étudiants en agronomie (6 novembre 2019). « CETA : un accord à rebours de la nécessaire transition agroécologique », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/debats/2019/11/06/ceta-un-accord-a-rebours-de-la-necessaire-transition-agroecologique_1761476/?redirected=6015
Maxime COMBES (30 mai 2018). « Écologie : pourquoi les lobbies gagnent-ils toujours à la fin? », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/debats/2018/05/30/ecologie-pourquoi-les-lobbies-gagnent-ils-toujours-a-la-fin_1655336/
Matthieu ORPHELIN (15 juillet 2019). « MERCOSUR, CETA : les traités de libre-échange sont inacceptables en l'état », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/debats/2019/07/15/mercosur-ceta-les-traites-de-libre-echange-sont-inacceptables-en-l-etat_1740106/
Pauline MOULLOT (31 juillet 2019). « Quelles mesures du CETA sont mauvaises pour l'environnement? », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/checknews/2019/07/31/quelles-mesures-du-ceta-sont-mauvaises-pour-l-environnement_1742070/
[114] Voir : Anne-Cécile SUZANNE et Marine COLLI (12 mars 2024). « Le CETA, ou comment faciliter l'importation de bœuf canadien nourri aux farines animales », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/vox/societe/le-ceta-ou-comment-faciliter-l-importation-de-boeuf-canadien-nourri-aux-farines-animales-20240311
Marine COLLI (21 mars 2024). « Le CETA n'impose absolument pas les mêmes normes aux Canadiens que celles en vigueur en France », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://video.lefigaro.fr/figaro/international/le-ceta-nimpose-absolument-pas-les-memes-normes-aux-canadiens-que-celles-en-vigueur-en-france-20240321

Pour une critique de l'accord comme « déni manifeste de la souveraineté nationale », voir : Sébastien LAYE et Bertrand DE KERMEL (15 juillet 2019). « Le CETA, c'est la mondialisation débridée », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/vox/monde/le-ceta-c-est-la-mondialisation-debridee-20190715
Louise DARBON (26 juillet 2019). « Le Ceta, c'est l'abolition de la souveraineté de l'État et de la démocratie », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/vox/economie/gael-giraud-le-ceta-c-est-l-abolition-de-la-souverainete-de-l-etat-et-de-la-democratie-20190717
[115] Voir : Frédéric PAYA et Marie DE GREEF-MADELIN (9 juillet 2024). « Législatives : Agriculteurs, les délaissés de la campagne », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/economie/agriculteurs-les-delaisses
Laurène TRILLARD (27 novembre 2019). « Colère des agriculteurs : on n'est pas maîtres du prix de vente de ce que l'on produit ! », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : Colère des agriculteurs : « on n'est pas maîtres du prix de vente de ce que l'on produit ! » - Valeurs actuelles
Frédéric PAYA (17 juillet 2019). « Traité de libre-échange avec le Canada : comment le CETA menace les éleveurs européens », *Valeurs Actuelles,* URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/economie/traite-de-libre-echange-avec-le-canada-comment-le-ceta-menace-les-eleveurs-europeens

Pour l'analogie indirecte des effets du CETA et des accords de libre-échange sur le suicide des agriculteurs, voir : Kevin BOSSUET (26 février 2018). « Le suicide comme seul exutoire : la longue descente aux enfers des paysans français », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/societe/le-suicide-comme-seul-exutoire-la-longue-descente-aux-enfers-des-paysans-francais

Thunberg à l'Assemblée nationale le jour même du vote de ratification de l'accord. Ici, au-delà de la défense de l'environnement, l'ambition affichée de leurs auteurs était plutôt de critiquer une supposée hypocrisie du gouvernement, mais également de Greta Thunberg elle-même![116] Ces exemples illustrent parfaitement comment, malgré ces variations idéologiques, les différents journaux ont mobilisé à échelle variable les mêmes arguments, à différents degrés de saillance, pour s'opposer au CETA. Cette dynamique a également été très prononcée au sein du Parlement français, où des alliances de circonstances inusitées ont vu le jour dans le processus de ratification de l'accord grâce à une convergence opportune des critiques de l'opposition.

3. L'instrumentalisation de la contestation et du processus parlementaire relatif au CETA au sein du Parlement français

3.1 Une forte polarisation entre gouvernement et opposition

La politisation autour du CETA s'est largement transposée sur les parlementaires français. Forcés de se positionner face à la volonté libre-échangiste de la Commission européenne dès les élections européennes de 2014, les différents partis d'opposition ont graduellement adopté une position contre le CETA, alors que le gouvernement a maintenu son soutien envers l'accord, bien que de moins en moins vigoureusement.

[116] Voir : Nils PANISSON (23 juillet 2019). « À 15h, les députés LREM applaudiront Greta Thunberg, puis à 17h ils voteront le CETA », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/a-15h-les-deputes-lrem-applaudiront-greta-thunberg-puis-a-17h-ils-voteront-le-ceta
Alexandre DEL VALLE (30 septembre 2019). « L'imposture Greta Thunberg ou l'écologisme apocalyptique et anti-national », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/monde/limposture-greta-thunberg-ou-lecologisme-apocalyptique-et-anti-national

3.1.1 Fomentation et reprise de la politisation par l'opposition

Bien que les parlements nationaux n'aient eu traditionnellement qu'un rôle périphérique dans la négociation, la ratification et la signature des accords commerciaux de l'Union européenne, les négociations du TTIP, puis la ratification du CETA ont cristallisé en France la prise d'influence du Parlement.[117] Les parlementaires des deux chambres ont pris une importance croissante dans sa politisation, portée entre autres par l'exigence de ratification française du CETA. Comme mentionné précédemment, les partis situés à gauche de l'échiquier politique furent les premiers porte-paroles politiques de la contestation du CETA et du TTIP, et ce, dès 2014. Europe Écologie Les verts et les partis du front de gauche ont été les premiers à s'insurger contre l'accord, encourageant par le fait même la société civile à s'engager contre l'accord.[118] Cette première salve de contestation de la part de députés français, portant principalement sur les enjeux sanitaires, environnementaux et de standards alimentaires nord-américains, eut le bénéfice de forcer le débat sur un sujet peu saillant. Cette prédominance initiale des partis de gauche s'explique par la structure de la contestation paneuropéenne initiale face au CETA, menée par la société civile et des ONG autour de revendications pour la plupart proches de celles des partis de gauche. Dans certains cas, les liens préexistants entre ces partis et les groupes environnementaux et autres ONG ont été utiles pour coordonner les opérations et pour utiliser la notoriété des parlementaires afin de relayer l'information au public.[119]

Il faudra cependant attendre la diversification des critiques contre le CETA et la poursuite du processus de ratification pour constater la prise d'importance de l'opposition provenant d'autres partis politiques français contre l'accord. En effet, dès les élections présidentielles françaises de 2017, seul Emmanuel Macron s'était déclaré ouvertement en faveur de l'accord, alors que les différents partis d'opposition commençaient déjà à se distancer des positions du futur président.[120] De leur côté, le RN, sous la bannière « Front

[117] Christilla ROEDERER-RYNNING et Morten KALLESTRUP (2017). « National Parliaments and the New Contentiousness of Trade », *Journal of European Integration*, Vol. 39 no. 7, p. 819.
[118] Filip TERESZKIEWICZ, *Op. cit*, p. 418
[119] Filip TERESZKIEWICZ, *Op. cit*, p. 418-424
[120] William AUDUREAU (13 février 2017). « Emmanuel Macron, seul candidat à la présidence ouvertement favorable au CETA », *Le Monde*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lemonde.fr/les-

National » jusqu'en 2018,[121] a rapidement pris position contre le CETA en cohérence avec une opinion relativement sceptique du libre-échange au sein du parti.[122] Le parti a, à plusieurs reprises, revendiqué le besoin de « restaurer la souveraineté économique nationale » lors des campagnes électorales de 2012, 2017 et 2022, se posant en opposant au libre-échangisme européen.[123] L'opposition du parti au CETA sera exprimée rapidement en 2014, alors que le RN était déjà idéologiquement aligné avec la gauche dans leur rejet du TTIP et du CETA.[124] Cependant, le RN n'intégrera pas la campagne paneuropéenne initiale contre l'accord et sera confiné à un rôle périphérique en raison d'un rejet des forces de gauche paneuropéennes d'une éventuelle « récupération politique » de la contestation par l'extrême droite. Le RN sera, par exemple, contraint de lancer ses propres initiatives sur plusieurs fronts, faute d'acceptabilité de leur participation aux initiatives nationales contre l'accord.[125] C'est l'augmentation graduelle de la saillance dans le débat public de critiques plus compatibles avec l'idéologie du RN telles que les effets de l'accord sur la filière d'élevage française ou encore les craintes d'une perte de souveraineté législative liée au RDIE qui va offrir une porte

---

decodeurs/article/2017/02/13/emmanuel-macron-seul-candidat-a-la-presidentielle-ouvertement-favorable-au-ceta_5078997_4355770.html

[121] Pour la cohérence de la présente section, le terme Rassemblement national (RN) sera mobilisé pour parler de la formation politique avant et après 2018.

[122] Ivaldi et Mazzoleni ainsi que Ostermann et Stahl notent que le RN paraît plus opposé au libre-échange que bon nombre de partis d'extrême droite européens, par exemple l'AfD qui a longtemps défendu une ligne très libérale. Le RN est au contraire culturellement conservateur, mais plutôt sceptique du libéralisme.
Voir : IVALDI, Gilles et Oscar MAZZOLENI (2020). « Economic populism and sovereigntism : the economic supply of European radical right-wing populist parties », *European Politics and Society*, Vol. 21 no. 2, p. 212-213
Voir aussi Falk OSTERMANN et Bernhard STAHL (2022). « Theorizing Populist Radical-Right Foreign Policy: Ideology and Party Positioning in France and Germany », *Foreign Policy Analysis*, p. 3

[123] Par exemple, le programme économique du Rassemblement National, présenté en 2024, présentait la « défense d'une exception agriculturelle » dans le libre-échange, et le « refus systématique des accords internationaux faisant peser un risque sur les filières nationales stratégiques ».
Voir Groupe Rassemblement National (2024). « La France entreprend : Projet de Marine Le Pen » https://rassemblementnational.fr/documents/WEB-GRN-LIVRET-ENTREPRISE.pdf

[124] Christilla ROEDERER-RYNNING et Morten KALLESTRUP, *Op. cit.* p. 822.

[125] Le Front National lança sa propre pétition et une campagne anti-CETA sur les réseaux sociaux en 2016, accentuant ses propres préoccupations face à l'accord, faute de participer activement à la campagne paneuropéenne.
Voir : Front national (15 octobre 2016). « Mobilisation et pétition contre le traité CETA de libre-échange UE/Canada », *Rassemblement National*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://rassemblementnational.fr/communiques/mobilisation-et-petition-contre-le-traite-ceta-de-libre-echange-uecanada
Voir également : Front national (6 juillet 2026). « Au Parlement français de voter contre le néfaste traité de libre-échange CETA entre l'Union européenne et le Canada », *Rassemblement National*, URL (consulté le 4 avril 2024) : https://rassemblementnational.fr/communiques/au-parlement-francais-de-voter-contre-le-nefaste-traite-de-libre-echange-ceta-entre-lunion-europeenne-et-le-canada

d'entrée idéale pour voir se greffer le RN à la contestation du CETA.[126] Au contraire, les autres revendications telles que l'environnement seront mobilisées par le RN, mais généralement pour critiquer les effets du CETA sur les législations environnementales françaises, et ainsi appeler à un bris de la souveraineté législative française. Ainsi, bien que le RN ait toujours été sceptique de l'accord, son implication dans sa contestation a été variable selon les thèmes prédominants de la contestation.

De leur côté, le Parti socialiste (PS) et Les Républicains (LR) ont eu des positions variables par rapport au CETA, marquées par un revirement en défaveur de l'accord au fil des années. En effet, les deux formations politiques y étaient initialement favorables lorsqu'elles étaient au pouvoir en France, avant de critiquer l'accord une fois dans l'opposition. Dans le cas du PS, un support sans équivoque fut octroyé au CETA par François Hollande et ses premiers ministres successifs lorsque celui-ci était à la tête du pays. Sous sa gouverne, les négociations du CETA se sont terminées, et Hollande s'éleva à la défense de celui-ci, alors que le gouvernement wallon, mené par une coalition dont le parti socialiste local faisait partie, bloquait sa signature.[127]

Malgré tout, à l'époque, plusieurs voix se sont élevées au sein du PS pour contester la position préconisée par l'exécutif. Cette frange du parti prit largement le devant de la scène avec le début de la campagne présidentielle de 2017, marquant une perte d'influence considérable du président Hollande au PS après avoir annoncé son intention de ne pas se représenter. Benoit Hamon, candidat du parti socialiste pour la présidentielle, y confirmait sa position antagoniste au CETA, affirmant qu'il s'agirait d'un « mauvais accord pour l'Europe » et souhaitant le suspendre immédiatement.[128] Cette opposition s'est cristallisée en

---

[126] Le Rassemblement national a, par exemple, présenté le RDIE prévu par le CETA comme un acteur du démantèlement « d'un des derniers pouvoirs régaliens des États souverains, la justice, désormais otage d'intérêts mercantiles et soumise au dogme de la cupidité de multinationales », et une menace pour la primauté de la législation nationale et de la souveraineté.
Voir : Marine Le Pen (30 avril 2019). « CETA : La justice privée d'exception entérinée par les institutions européennes », *Rassemblement National*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://rassemblementnational.fr/communiques/ceta-la-justice-privee-dexception-enterinee-par-les-institutions-europeennes

[127] Le Figaro (21 octobre 2016). « CETA : Hollande espère un accord et souhaite une révision du TTIP », *Le Figaro*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/10/21/97002-20161021FILWWW00191-hollande-espere-un-accord-ceta-et-souhaite-une-revision-du-ttip.php

[128] Public Sénat (15 février 2017). « Traité CETA : des candidats à la présidentielle majoritairement contre », Public Sénat, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.publicsenat.fr/actualites/non-classe/traite-ceta-des-candidats-a-la-presidentielle-majoritairement-contre-55207

parallèle au Parlement européen, alors que les eurodéputés socialistes français ont voté contre la ratification de l'accord en février 2017, à contre-courant de leur groupe politique au Parlement européen (S&D).[129] Par la suite, le PS a maintenu cette position, ses députés critiquant d'une seule voix l'accord à partir de 2017. En plus de leurs revendications environnementales, sanitaires et alimentaires, l'argumentaire de la protection des agriculteurs français prendra une importance considérable dans le discours du PS après 2019.

Du côté de LR (précédemment UMP), le soutien envers l'accord commença avec Nicolas Sarkozy qui, alors président, lançait les négociations de l'accord avec son homologue canadien Stephen Harper, en 2009. Ce soutien s'est maintenu au sein du parti plusieurs années au-delà de la présidence Sarkozy. Par exemple, en date de 2014, l'UMP affichait un support presque unanime envers les accords du CETA et du TTIP lors de débats parlementaires sur la question, les considérant comme positifs pour l'économie française.[130] Cependant, la politisation du TTIP et du CETA en France à partir de 2014 semble avoir graduellement érodé leur support envers les accords commerciaux. Malgré un vote largement en faveur du CETA au sein des eurodéputés LR au Parlement européen en février 2017,[131] les premières brèches de ce soutien étaient palpables quelques mois plus tard lors des élections présidentielles de 2017. À ce stade, alors que tous les autres candidats, excepté Emmanuel Macron, avaient exprimé leur rejet du CETA en l'état, François Fillon commençait à émettre publiquement des doutes sur le bien-fondé de l'accord avec le Canada.[132]

---

[129] Il est important de noter que les eurodéputés affiliés au PS français au Parlement européen avaient déjà voté presque unanimement contre une résolution sur le TTIP en 2015, alors même que François Hollande soutenait la résolution.
Voir : Ferdi DE VILLE et Niels GHEYLE, *Op. cit*, p. 69.

[130] À ce stade, l'UMP en tant que groupe politique soutenait même le TTIP comme le démontrent les débats parlementaires à l'Assemblée nationale portant sur une proposition de résolution européenne sur l'accord envisagé : « Le groupe UMP ne votera pas cette résolution : l'accord de libre-échange UE-États-Unis est positif pour nos investissements, pour nos exportations et pour l'emploi en Europe et en France. »
Voir Assemblée nationale (14 mai 2014). « Rapport fait au nom de la Commission des Affaires étrangères sur la proposition de résolution européenne sur le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique », Rapport no. 1938, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r1938.asp

[131] LR a vu un certain nombre de ses députés refuser de voter, alors que 12 ont voté en faveur, 6 se sont abstenus et 2 étaient absents.

[132]Jean-Baptiste CHASTAND et Maxime Vaudano (15 février 2017). « Traité CETA : les eurodéputés français ont majoritairement voté contre », *Le Monde*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/01/ceta-qui-est-pour-et-qui-est-contre-en-france_5023697_4355770.html

Cette position ambigüe va toutefois être affectée par la croissance de la politisation autour du CETA, particulièrement avec les manifestations des agriculteurs à l'été 2019 qui ont mis de l'avant les effets néfastes de l'accord sur les agriculteurs dans le débat public. L'argumentaire de LR va rapidement changer, le parti rejetant soudainement les avantages économiques précédemment mis de l'avant pour ne présenter quasi exclusivement que l'impact du CETA sur les agriculteurs français. Dans la même idée, les farines animales utilisées dans l'élevage canadien, les quotas d'importation de bœuf, et les aspects sanitaires et phytosanitaires ont pris une importance capitale dans le discours du parti. À ce titre, la nomination de Jean-Yves Bony, agriculteur de formation, comme principal orateur chargé de critiquer le CETA lors du débat sur sa ratification à l'Assemblée nationale en 2019 confirme cette tangente en faveur d'une critique centrée sur la survie de l'élevage français.[133] La poursuite de la colère agricole en France dans les années subséquentes va confirmer cette posture critique de la part de LR, qui va voter contre sa ratification au Sénat en 2024.[134] Par conséquent, contrairement au PS qui était dès le départ dans une position relativement ambigüe face au destin de l'accord, le changement de position acté par LR répond directement à la politisation de l'agriculture. Ce revirement au sein d'un parti traditionnellement en faveur des accords commerciaux a fait l'objet d'une attention intense de la part des médias[135] qui ont noté un changement de paradigme de la droite française sur la question du libre-échange.

---

[133] Le choix de Jean-Yves Bony pour critiquer l'accord lors du débat sur la ratification du CETA est en lui-même être symbolique de la volonté de LR de paraître préoccupé par le sort des agriculteurs. L'argumentaire mobilisé, critiquant l'utilisation de farines animales pour l'élevage canadien ainsi que les quotas d'importation de bœuf prévus dans l'accord, semble confirmer cette intention de mettre de l'avant l'agriculture comme enjeu prioritaire.
Voir : Assemblée nationale (23 juillet 2019). « Compte rendu – Première séance du mardi 23 juillet 2019 », XVe législature, session extraordinaire de 2018-2019, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-extraordinaire-de-2018-2019/premiere-seance-du-mardi-23-juillet-2019

[134] Sénat (21 mars 2024). « Compte rendu intégral – Séance du jeudi 21 mars 2024 », Session ordinaire de 2023-2024, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.senat.fr/seances/s202403/s20240321/s20240321.pdf

[135] Victor BOITEAU (9 avril 2024). « Les Républicains en quête d'une doctrine économique », *Libération*, URL (consulté le 22 mars 2026) : https://www.liberation.fr/politique/les-republicains-en-quete-dune-doctrine-economique-20240409_XKKQSAEA2NGKHAMIFZR22N7FZU/

Voir aussi Emmanuel GALIERO (31 mars 2024). « Libre-échange : le rejet de l'accord UE/Canada divise la droite », *Le Figaro*, URL (consulté le 22 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/politique/libre-echange-le-rejet-de-l-accord-ue-canada-divise-la-droite-20240331

Au-delà de la question agricole, le changement peut s'expliquer en analysant le parti sur le plus long terme, impacté par la montée en importance des enjeux culturels et nationalistes au sein de l'électorat français. En effet, la dynamique politique en France, marquée par la montée de l'extrême droite et un protectionnisme persistant, a entraîné une chute graduelle de l'électorat s'identifiant à la droite libérale.[136] En parallèle, la croissance de l'électorat de droite dite « nationaliste », dont les porte-étendards politiques rejettent généralement le libre-échange,[137] aurait poussé LR à se questionner sur ses priorités dans un contexte politique changeant. Le récent éclatement de LR ayant mené à la création de l'Union des droites pour la République serait ainsi la conséquence d'une tension interne forte sur le rôle respectif du libéralisme et du nationalisme (économique ou non) sur la doctrine du parti. En ce sens, cet événement montre que, malgré la persistance de députés en faveur du libéralisme économique au sein du parti,[138] LR a délaissé en partie ses positions favorables au libre-échange pour s'adapter à un nouvel électorat et faire échec à l'extrême droite qui ont récupéré une bonne partie de l'électorat nationaliste et culturellement conservateur.

Ces différentes formations politiques de l'opposition parlementaire présentent des argumentaires distincts, accentuant un aspect ou un autre de l'accord au gré du parti et de son idéologie propre, bien que certains stratagèmes rhétoriques, tels que l'amalgamation du TTIP et du MERCOSUR avec le CETA, soient communs à tous. Dans le cas du PS et de LR, plusieurs éléments de contestation ont été utilisés pour critiquer et décrédibiliser le CETA. Cependant, la chronologie de la contestation prouve que c'est la politisation autour des éléments liés à l'agriculture au sein du CETA qui a joué un rôle central pour entériner le rejet total de l'accord au sein des deux formations politiques. Ce changement de posture qui s'est

[136] Rouban résume bien cette situation, affirmant que cette nouvelle réalité de l'électorat expliquerait en large partie le virage de LR vers une « droite radicale nationaliste », aux dépens d'un rejet du « libéralisme économique dans ses versions classiques ou néolibérales ».
Luc ROUBAN (2022). *La vraie victoire du RN*, Presses de Sciences Po, Paris, p. 69

[137] Entre autres choses, l'étude quantitative menée par Polk et Rosen à partir du 2019 Chapel Hill Expert Survey montre que les partis politiques de droite conservatrice, au niveau culturel, sont plus à même de rejeter le libre-échange en Europe.
Voir Jonathan POLK et Guri ROSÉN (2024). « Trade and the transnational cleavage in European party politics », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 118

[138] Le groupe de discussion informel « Minorité silencieuse », formé à partir de sénateurs LR s'inquiétant de la direction prise par LR, montre une certaine partie du parti en faveur du CETA et du libéralisme plus généralement, malgré la ligne de parti.
Voir : Marion MOURGUE (22 avril 2024). « Minorité silencieuse », *Le Parisien*, URL (consulté le 22 mars 2026) : https://www.leparisien.fr/politique/minorite-silencieuse-22-04-2024-LO3YBMXYRJHM3FMRL2KMFN66MM.php?ts=1774206176364

profilé au fil des années illustre une dynamique cruciale pour comprendre le contexte social ainsi que les éléments de politisation qui ont eu le plus d'impact auprès de la position des parlementaires français.

3.1.2 Un exécutif favorable acculé par l'opposition

Les débats parlementaires autour du CETA se sont cristallisés dans une dualité entre l'opposition et l'exécutif, ce dernier agissant comme seul garant.[139] De fait, l'exécutif français s'est affairé depuis le début de la négociation de l'accord à défendre le CETA face aux salves de critiques qui lui ont été adressées au fil des années. Cette dynamique de polarisation entre gouvernement et opposition sur la question du CETA était à ce titre présente au sein d'un nombre important de pays européens.[140] L'exécutif français s'est notamment retrouvé très rapidement contraint de traiter des constantes tentatives d'amalgame entre le CETA et le TTIP que leurs opposants tentaient d'imposer. Dès l'étape de la signature de l'accord, François Hollande s'est vu obligé de se positionner, ce qu'il a fait en offrant son support pour le CETA tout en accentuant le besoin de réviser le projet de TTIP.[141] Le gouvernement français a tenté sans grand succès de profiter de la situation pour changer le narratif et présenter le CETA comme une approche positive sur les standards sociaux et les normes du travail par rapport au TTIP.[142] Avec la fin annoncée des discussions en vue d'un accord commercial avec les États-Unis, c'est la forte politisation autour de l'accord UE-MERCOSUR, qui a forcé Emmanuel Macron à clarifier à maintes reprises sa position de soutien au CETA et de rejet de l'accord UE-MERCOSUR.[143]

---

[139] Pour les biens du présent travail et considérant la forte adéquation idéologique et politique entre la présidence et le premier ministre depuis le début des négociations du CETA sous Hollande et Macron, nous considérerons que l'expression « exécutif » désigne simultanément la volonté du gouvernement et du président de la République.

[140] Polk et Rosen notent que, au sein de l'UE, les partis de gouvernement et ceux faisant partie d'une coalition de gouvernement sont généralement plus susceptibles de favoriser le libre-échange, notamment car ils sont plus à même de considérer les intérêts de l'Europe dans son ensemble. Au contraire, les partis d'opposition seraient plus à même de ne considérer que les dynamiques nationales, et seraient naturellement plus averses aux accords commerciaux dès lors que ceux-ci sont politisés dans leur pays.
Voir Jonathan POLK et Guri ROSEN, *Op. cit*, p. 122

[141] Le Figaro (21 octobre 2016). « CETA : Hollande espère un accord et souhaite une révision du TTIP », *Le Figaro*, URL (consulté le 23 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/10/21/97002-20161021FILWWW00191-hollande-espere-un-accord-ceta-et-souhaite-une-revision-du-ttip.php

[142] Achim HURRELMANN et Frank WENDLER *Op. cit*, p. 174-175

[143] Jérémy BRUNO (25 avril 2024). « "Le Ceta est un bon accord": Emmanuel Macron prend la défense du traité UE-Canada », BFM Business, URL (consulté le 4 avril 2026) :

En parallèle, l'implication de l'exécutif dans le débat autour du CETA fut considérable pour adresser les critiques plus substantielles de l'accord. Un des premiers gestes apportés par l'exécutif français après avoir apposé sa signature au CETA fut la commande d'un rapport d'expert par le premier ministre français, visant à « apporter un éclairage objectif, scientifique et quantitatif quant à l'impact du CETA sur l'environnement, le climat et la santé, dans le cas d'une mise en œuvre de l'intégralité des dispositions de l'accord ».[144] Ce rapport commandé le 5 juillet 2017, dont le mandat reflétait les principales considérations dans le débat public à l'époque, fut rendu en septembre 2017 et fit grand bruit en France. Les conclusions mitigées de celui-ci[145] ont entraîné une réaction forte de la part de la société civile[146] et une réponse contrainte de l'exécutif face à ses constats négatifs, particulièrement sur les lacunes de l'accord en environnement. Ce dernier mit en place un « plan d'action CETA » en septembre 2017 visant la supervision par la France de la mise en œuvre de l'accord.[147] Ce plan, non contraignant pour le gouvernement et avec une portée discutable sur l'application du CETA,[148] témoigne tout de même d'une volonté de l'exécutif de répondre à la gronde populaire autour de l'accord en participant au débat. Cette

https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/union-europeenne/le-ceta-est-un-bon-accord-commercial-emmanuel-macron-prend-la-defense-du-traite-ue-canada_AV-202404250526.html
Voir aussi : La France Agricole (22 février 2025). « Macron redit non à l'accord avec le MERCOSUR et oui au CETA », *La France Agricole*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lafranceagricole.fr/libre-echange/article/878932/macron-redit-non-a-l-accord-avec-le-mercosur-et-oui-au-ceta

[144] Comme mentionné plus tôt, avant 2019, les principaux points de contention autour du CETA lors du processus de ratification en France portaient sur ses effets environnementaux et sanitaires. La demande du premier ministre était ainsi en phase avec la contestation populaire, et visait à y répondre directement.
Voir Commission indépendante [Commission CETA], « Rapport au premier ministre : L'impact de l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) sur l'environnement, le climat et la santé », URL : https://www.info.gouv.fr/upload/media/default/0001/01/2017_09_rapport_de_la_commission_devaluation_du_ceta_-_08.09.2017.pdf

[145] Plusieurs conclusions sont identifiées dans le rapport selon le domaine touché par l'accord. Bien que le rapport nuance l'impact du CETA sur la filière agricole française, il préconise un contrôle renforcé des viandes canadiennes importées (p. 8). Au niveau du RDIE, celui-ci est critiqué pour la création d'une dissymétrie de traitement entre entreprises nationales et étrangères (p. 6). Finalement, le rapport critique longuement l'absence de dispositions contraignantes sur la protection de l'environnement (p. 7).

[146] Alors que les conclusions du rapport sur l'impact minimal des quotas d'importation sur la filière d'élevage française ont été largement passées sous silence, les conclusions négatives contenues dans le rapport vis-à-vis de l'environnement et du RDIE ont largement été utilisées dans l'argumentaire des opposants au CETA.

[147] France (25 octobre 2017 – mis à jour en septembre 2021). « Plan d'action du gouvernement sur le CETA », *Direction générale du Trésor*, URL (consulté le 24 mars 2026) : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/d1c08fa6-42ce-4f94-98ff-2d5b59d36ea2/files/830616ab-08ab-4b7c-abea-02fcf4aa40af

[148] Richard HIAULT (16 novembre 2017). « Le gouvernement Philippe dans le piège du CETA », *Les Échos*, URL (consulté le 5 avril 2026) : https://www.lesechos.fr/2017/11/le-gouvernement-philippe-dans-le-piege-du-ceta-1117606

participation s'est également exprimée lors des débats parlementaires, alors que le gouvernement s'est prêté au jeu en répondant aux questions et critiques posées par l'opposition parlementaire de façon assez active comparativement à ce qui a pu se faire ailleurs en Europe. [149] Notamment, lors des débats précédant le vote de ratification à l'Assemblée nationale en 2019, l'exécutif s'est impliqué en répondant soit par l'entremise de son secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, soit par l'entremise de ses ministres.

Cette participation de l'exécutif au débat entourant le CETA s'est largement estompée avec le renforcement de la politisation, témoignage de l'échec du gouvernement à convaincre l'opposition du bien-fondé de l'accord.[150] En particulier, l'émergence d'une large politisation sur le thème de l'agriculture à partir de 2019 va graduellement réduire le support affiché des partis formant le gouvernement. Tout en votant majoritairement en faveur de la ratification de l'accord en 2019, conformément à la volonté de l'exécutif, LREM et le Modem vont voir une partie non négligeable de leurs députés rejeter la ligne de parti pour s'abstenir de voter. Cette réticence inédite face à un texte présenté au vote de la majorité présidentielle depuis sa formation en 2017 va marquer les esprits du gouvernement, constatant l'effet de la politisation sur la cohésion de leur groupe parlementaire.[151] La fronde de Nicolas Hulot, ex-ministre de la Transition écologique sous la présidence Macron, appelant à refuser la ratification du CETA juste avant le vote à l'Assemblée nationale, témoigne également de cette dissidence croissante au sein de la majorité présidentielle et de ses anciens membres.[152] La politisation, particulièrement sur le thème agricole à partir de 2019 et sur les effets environnementaux néfastes du CETA, serait ainsi le principal facteur expliquant la réticence croissante des députés de la majorité à prendre la défense de l'accord.[153]

---

[149] Certains gouvernements dans d'autres pays ayant connu une forte politisation du CETA tels que les Pays-Bas et l'Irlande ont au contraire refusé de s'impliquer dans le débat, privilégiant une stratégie d'évitement de la politisation.
Voir Achim HURRELMANN et Frank WENDLER *Op. cit*, p. 170

[150] *Ibid*.

[151] Ce sont, sur un total de 330 votes exercés par LREM et MoDem, 52 députés qui se sont abstenus, et 11 qui se sont opposés face au texte.
Voir : Assemblée nationale (11 juillet 2019), « Proposition de résolution sur l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 2136

[152] Radio-Canada (1er juillet 2019). « Nicolas Hulot « en guerre » contre l'accord de libre-échange UE-Canada », *Radio-Canada*, URL (consulté le 5 avril 2026) : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1205683/nicolas-hulot-accord-libre-echange-ue-canada-ceta-mercosur-environnement

[153] Antoine analyse longuement les mécanismes qui expliquent pourquoi la politisation d'un accord commercial tend à réduire la volonté de libéralisation d'un gouvernement.

3.2 Le champ de bataille du CETA au Parlement français

La joute parlementaire entre les différentes oppositions et le gouvernement sur le CETA s'est jouée sur plusieurs fronts. De son côté, l'exécutif n'a pas hésité à user de stratagèmes variés pour tenter de passer outre l'opposition parlementaire et populaire contre le CETA. En réponse, l'opposition parlementaire a mobilisé les outils à sa disposition pour traduire la contestation populaire en critiques du gouvernement, tout en imposant le débat sur le CETA au sein de l'agenda parlementaire.

3.2.1 Des débats parlementaires menés conjointement par l'exécutif et l'opposition

L'implication du Parlement français dans le débat sur le CETA s'est manifestée dès 2014 à travers nombre de projets de résolutions à l'Assemblée nationale et au Sénat proposés par différents groupes d'opposition parlementaire. Grâce aux niches parlementaires, en place à l'Assemblée nationale et au Sénat depuis la réforme constitutionnelle du 23 juillet 2008,[154] les différents groupes politiques d'opposition profitent d'un jour de séance par mois dont l'ordre du jour est à l'initiative de l'opposition.[155] Mobilisant ces niches parlementaires, plusieurs élus opposés à l'accord ont pu exprimer leur opinion et forcer le débat sur le CETA à travers des propositions de résolutions. En parallèle, l'article 88(4) de la Constitution prévoyant la possibilité pour les députés de se prononcer sur des projets d'actes de l'Union européenne[156] est à l'origine de l'outil parlementaire qu'est la résolution européenne. Une résolution européenne relève de la Commission des affaires européennes, et peut être adoptée vis-à-vis de tout texte européen d'importance. Leur adoption finale repose obligatoirement

---

Voir Elise ANTOINE et al. (2024). « Politicisation, business lobbying, and the design of preferential trade agreements », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 240

[154] *Loi constitutionnelle no. 2008-724 du 23 juillet 2008 relative au parlement et aux rapports entre les pouvoirs*, JO 24 juillet 2008 (Fr)

Pour une analyse de la réforme, et de sa perception par les députés, voir COSTA et al. (2012). *Peut-on revaloriser le parlement français : Le regard des députés sur la révision constitutionnelle de 2008 et les réformes souhaitables,* Édition Fondation Jean-Jaurès, Paris, 125p.

[155] *Constitution du 4 octobre 1958*, JO 5 octobre 1958 (Fr), article 48(5), en ligne (En date du 5 avril 2026) : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000571356/

Voir aussi *Règlement du Sénat français*, modifié par la résolution no. 102 du 8 avril 2025, article 29 bis(5)

[156] *Constitution du 4 octobre 1958, Op. cit,* article 88(4)

sur un vote dans la chambre correspondante, ou un accord tacite unanime de la part des partis représentés à la Conférence des Présidents, et nécessite l'accord préalable de la Commission des affaires européennes.[157]

Ces deux types de résolutions à la disposition des parlementaires auront servi d'outils parlementaires privilégiés par l'opposition. À ce titre, leur contenu a largement reflété l'évolution de la politisation autour de l'accord en France à travers les années qui a été analysée précédemment. La première résolution européenne proposée sur le CETA à l'Assemblée nationale en novembre 2014, portée par Danielle Auroi (députée non inscrite), portait sur les enjeux les plus saillants de la contestation paneuropéenne de l'époque.[158] Sans appeler à rejeter l'accord, la résolution adresse le mécanisme d'arbitrage des différends entre État et investisseurs, la qualification mixte de l'accord, les OGM et les risques environnementaux à travers le non-respect du principe de précaution.[159] Son adoption sans vote en séance publique, symbole d'un accord tacite en Conférence des Présidents de tous les groupes parlementaires, montre un certain consensus qui existait à l'époque au sein des partis politiques, incluant ceux formant le gouvernement, sur le besoin de réformer l'accord sur plusieurs de ces éléments. Dans la même idée, sous l'initiative des communistes, le Sénat a adopté une résolution européenne en février 2015 pour réaffirmer la demande française pour une réforme des chapitres portant sur le mécanisme d'arbitrage des différends entre État et investisseurs, adoptée à l'unanimité en séance publique.[160] Finalement, en février 2017, une résolution européenne proposée par Marc Dolez (parti de gauche) appelant à un débat parlementaire de qualité autour du CETA, alors que la phase de ratification nationale pointait le nez, fut adoptée en séance publique.[161] Ainsi, ces résolutions ont été adoptées sous

[157] *Règlement de l'Assemblée nationale*, *Op. cit*, article 151(4) à 151(7)
[158] Pour l'identification de ces différents éléments saillants dans le débat en France dès 2014, se référer aux sections 2.1.1, 2.2.1 et 2.2.2 du présent travail
[159] Assemblée Nationale (23 novembre 2014) « Résolution européenne sur le projet d'accord économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada », XIVe législature, Textes adoptés no. 428.
[160] Sénat (3 février 2015). « Résolution européenne sur le règlement des différends entre investisseurs et États dans les projets d'accords commerciaux entre l'Union européenne, le Canada et les États-Unis », Session ordinaire 2014-2015, no. 57.
[161] La résolution est composée de trois demandes principales, soit la consultation par le GVT du Parlement français avant la mise en œuvre provisoire du CETA, la suggestion d'un référendum populaire sur la ratification du CETA et la saisine de la CJUE sur la compatibilité du CETA. Cette dernière sera finalement saisie par la Belgique dans son avis 1/17.
Voir Assemblée Nationale (2 février 2017). « Résolution européenne pour un débat démocratique sur l'Accord économique et commercial global (CETA) », XIVe législature, no. 906

l'impulsion de l'opposition, tout en servant les intérêts politiques du gouvernement en offrant de la légitimité à ses revendications face à la Commission européenne. Ces résolutions furent ainsi adoptées, car elles étaient conformes à la volonté affichée du gouvernement socialiste majoritaire pour une réforme du RDIE et en faveur de la qualification mixte de l'accord.[162]

Au contraire, les résolutions plus critiques de l'application provisoire et visant à nuire à l'intégrité du processus de ratification du CETA n'ont pas connu le même succès dans leur adoption. Par exemple, deux propositions de résolutions européennes qui appelaient au refus de l'application provisoire du CETA, proposées par le centre gauche (les signataires étant principalement issus du parti Socialiste et du Groupe radical, républicain, démocrate et progressiste) en juin[163] et en septembre 2016,[164] ont été refusées en commission. Dans la même idée, la proposition de résolution de Mathilde Panot (LFI) en décembre 2017[165] pour exiger un référendum sur la ratification du CETA a été battue en séance publique en raison du rejet exprimé par les députés LREM, détenteurs de la majorité à l'Assemblée nationale.[166]

Toutefois, au-delà de leur adoption, qui dépendait de la volonté du gouvernement majoritaire à l'Assemblée nationale, ces résolutions ont permis le débat sur l'accord. Elles ont aussi permis la diffusion d'un argumentaire propre aux initiateurs de ces résolutions. En effet, à l'exception de Danielle Auroi (députée non-inscrite, bien qu'ayant été également membre du groupe parlementaire écologiste et social), l'exclusivité de la gauche dans l'initiative des résolutions portant sur le CETA et son processus de ratification de 2014 à 2017 montre la conformité de l'activité parlementaire avec la politisation en France. Ainsi,

---

[162] Meunier et Roederer-Rynning vont argumenter que le gouvernement français a adopté une stratégie le dès l'étape des négociations pour pousser à la modification des dispositions les plus controversées du TTIP et du CETA, incluant notamment leur organe de règlement des différends entre État et investisseur.
Voir Sophie MEUNIER et Christilla ROEDERER-RYNNING, *Op. cit*, p. 319-320

[163] Assemblée Nationale (24 juin 2016). « Proposition de résolution européenne pour que la France s'oppose à toute application du CETA et du TAFTA avant la consultation formelle du Parlement français », XIVe législature, no. 3873

[164] Assemblée Nationale (30 septembre 2016). « Proposition de résolution européenne pour que la France s'oppose à toute application provisoire de l'Accord économique et commercial global avec le Canada et s'assure de sa compatibilité avec les traités de l'UE », XIVe législature, no. 4071

[165] Assemblée Nationale (14 décembre 2017). « Proposition de résolution sur l'importance démocratique de l'utilisation de la voie référendaire pour la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 497

[166] Assemblée nationale (1er février 2018). « Compte rendu – Deuxième séance du jeudi 1er février 2018 », XVe législature, session ordinaire de 2017-2018, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2017-2018/deuxieme-seance-du-jeudi-01-fevrier-2018-annexe

l'importance des partis de gauche et des partis environnementalistes dans l'initiative de la contestation contre le CETA, constatée plus tôt dans la contestation paneuropéenne, s'est poursuivie lors du dépôt de projets de résolutions sur le CETA en France.[167]

Dans la même idée, les justifications utilisées au sein des résolutions pour critiquer l'accord reflètent largement les thèmes prioritaires de la politisation dans la période 2014-2017. Là où la résolution de juin 2016 accentue le risque du RDIE et l'amalgame du CETA avec le TTIP,[168] celle de septembre 2016 reprend ces mêmes argumentaires, tout en y ajoutant l'aspect du manque de transparence des négociations qui ont été menées par la Commission européenne dans le cadre du CETA.[169] Finalement, la résolution proposée par LFI en décembre 2017 accentue largement l'impact environnemental négatif de l'accord, et met de l'avant les risques pour l'agriculture française et les différences règlementaires de production (OGM, saumon transgénique, ractopamine).[170] La reprise de ces éléments, dont certaines approximations,[171] montre une adéquation forte avec les principales critiques du CETA en France durant cette période. De surcroît, ces éléments se sont retrouvés dans la demande de constitutionnalité de l'accord apportée par 106 députés de l'Assemblée nationale devant le Conseil constitutionnel en France en 2016.[172] Bien que les arguments aient été rejetés,[173] les

[167] Voir la section 2.2.2 du présent travail

[168] La résolution porte sur les deux accords simultanément en appelant au rejet de leur application provisoire en l'état.
Voir Assemblée nationale (24 juin 2016). « Proposition de résolution européenne pour que la France s'oppose à toute application du CETA et du TAFTA avant la consultation formelle du Parlement français », XIVe législature, no. 3873

[169] Assemblée nationale (30 septembre 2016). « Proposition de résolution européenne pour que la France s'oppose à toute application provisoire de l'Accord économique et commercial global avec le Canada et s'assure de sa compatibilité avec les traités de l'UE », XIVe législature, no. 4071

[170] Assemblée nationale (14 décembre 2017). « Proposition de résolution sur l'importance démocratique de l'utilisation de la voie référendaire pour la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 497

[171] Plusieurs affirmations contenues dans cette résolution de décembre 2017 sont très imprécises, ou parfois sans source crédible permettant de les corroborer. Par exemple, il est mentionné que « l'effet sur le PIB [du CETA] serait lui aussi négatif », alors que la plupart des études menées à l'époque prévoyaient déjà un impact positif (bien que marginal) sur le PIB français et européen de l'accord. De plus, l'interdiction d'importation des différents produits alimentaires mentionnés négativement dans la résolution, même avec l'application du CETA en vertu de la législation européenne préexistante, confirme que la rhétorique utilisée dans la résolution sur les différences réglementaires est imprécise et vise à faire peur.

[172] La demande fut portée majoritairement par des députés Socialistes, Écologistes et de la Gauche Démocrate Républicaine.
Voir Xavier MAGNON (2018). « L'AECG devant le Conseil constitutionnel: much ado about quite nothing! », *Revue française de droit constitutionnel*, p. 17

[173] Ce rejet était cependant prévisible, compte tenu de tentatives similaires réalisées en Allemagne et en Irlande devant leurs juridictions nationales, sans succès.

récriminations des députés concernant la constitutionnalité du mécanisme de règlement des différends entre investisseur et États, ainsi que l'absence du principe de précaution dans le CETA sont conformes aux thèmes prioritaires de la politisation de l'accord.[174] Cependant, conformément à l'évolution du débat en France, de nouveaux acteurs politiques et de nouveaux thèmes prioritaires prendront de l'importance au sein des résolutions et des débats parlementaires autour de la ratification de l'accord à partir de 2019.

3.2.2 Un vote de ratification à l'Assemblée nationale impacté par la crise agricole

Cette première période de débats parlementaires, entre 2014 et 2017, a ainsi suivi le schéma de la politisation française, elle-même influencée par la contestation paneuropéenne du mouvement *Stop-TTIP*. Le début du processus de ratification en France en 2017 combiné à une forte politisation à partir de 2019 va cependant brouiller les cartes, en amenant un recentrage des débats sur les spécificités françaises vis-à-vis de l'accord. Lors des débats parlementaires précédant le vote à l'Assemblée nationale en 2019, l'argumentaire principal brandi par le député représentant LR, l'agriculteur de formation Jean-Yves Bony,[175] pour appeler au rejet de l'accord fut uniquement centré sur ses effets sur l'agriculture française. Critiquant à la fois les différences règlementaires autour du bœuf nourri aux farines animales en tant que « cannibalisme » ainsi que le contingent d'importation de 67 000 tonnes de bœuf canadien, Bony mobilise la colère agricole contre l'accord.[176]

Voir Patrick LEONARD (2022). « Ratification of the ISDS Provisions in CETA – Current Court and Legislative Challenges – an Overview », European Investment Law and Arbitration Review, Vol. 7 no. 1, p. 113-126

[174] Des thèmes moins chargés politiquement, tels que la capacité de légiférer de l'État français et la constitutionnalité de l'application provisoire résultant du CETA, ont également été traités dans la demande. Voir Marie-Cécile CADILHAC et Cécile RAPOPORT (2018). « In between seats, the *Conseil constitutionnel* and the CETA », *European Papers*, Vol. 3 no. 2, p. 824-831

[175] Le profil professionnel de Jean-Yves Bony, agriculteur de formation, montre l'importance primordiale accordée à LR aux éléments relatifs à l'agriculture dans la critique du CETA.

[176] Assemblée nationale (23 juillet 2019). « Compte rendu – Première séance du mardi 23 juillet 2019 », XVe législature, session extraordinaire de 2018-2019, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-extraordinaire-de-2018-2019/premiere-seance-du-mardi-23-juillet-2019

Pour accentuer l'importance de la critique agricole, le représentant du Parti socialiste pendant le débat fut Dominique Potier, également agriculteur de formation. À l'instar du représentant de LR, celui-ci centra son argumentaire sur l'agriculture et les effets néfastes du CETA sur la capacité de production alimentaire française, en mettant l'accent sur la menace du changement climatique sur la production agricole mondiale. Ici, l'argumentaire environnementaliste mobilisé par le PS est clairement orienté d'une façon à offrir une position cohérente permettant l'adhésion de ses électeurs ruraux, mais également de ceux attachés à l'environnement. Dans la même veine, dans un discours plus axé sur l'environnement, Mathilde Panot y est allée d'un rappel de l'avancée du changement climatique et des différences de standards de production agricole entre le Canada et la France.[177] Ces interventions de l'opposition à l'Assemblée nationale montrent un quasi-monopole des effets néfastes du CETA sur l'agriculture, ce qui est cohérent avec l'émergence d'une gronde agricole importante en France en 2019. Accessoirement, les partis de gauche ont également mobilisé l'argumentaire l'environnemental contre l'accord.[178]

De son côté, le gouvernement et les députés de la majorité présidentielle, voyant la forte politisation du CETA et les fortes tensions autour de l'agriculture, se sont largement contentés de répondre aux questionnements et critiques de l'opposition pendant le débat, sans défendre proactivement l'accord. Il est vrai que Jean-Baptiste Lemoyne, secrétaire d'État auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, a vanté l'ambition environnementale du CETA et le retour d'une « France qui exporte » son agriculture en réponse à une question de Mathilde Panot. Toutefois, les interventions menées par les autres députés de la majorité présidentielle favorables à l'accord furent beaucoup plus sobres. Notamment, Jacques Maire (Renaissance) s'est affairé à vanter la capacité de l'exécutif à demander des comptes et des suivis auprès de la Commission européenne sur les éventuels effets indésirables de l'accord, accentuant davantage le travail de mitigation des dégâts fait par la France plutôt que la défense du CETA. Pour sa part, Jean-Baptiste Moreau (Renaissance), agriculteur de formation lui aussi, a vanté le CETA comme un mal nécessaire,

[177] Assemblée nationale (23 juillet 2019). « Compte rendu – Première séance du mardi 23 juillet 2019 », XVe législature, session extraordinaire de 2018-2019, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-extraordinaire-de-2018-2019/premiere-seance-du-mardi-23-juillet-2019

[178] Voir la section 2.2.3 du présent travail

considérant que les échanges agricoles ne sont pour le moment soumis qu'aux règles de l'OMC et bénéficient d'une codification accrue au sein d'un accord avec le Canada. Celui-ci terminait en établissant une distinction claire entre l'accord UE-MERCOSUR et le CETA, affirmant que ce dernier serait acceptable alors que l'UE-MERCOSUR serait un vrai danger.[179] Les parlementaires de la majorité, se retrouvant forcés de justifier le vote à venir face à une opposition parlementaire et populaire forte, ont ainsi dû nuancer leur position pour éviter de se mettre à dos les agriculteurs tout en votant en faveur du CETA.

Le gouvernement a finalement réussi à obtenir une pluralité de voix en faveur de la ratification du CETA à l'Assemblée nationale, un résultat logique au vu de la majorité qu'il possédait à l'époque. En revanche, les 52 abstentions et les 9 votes contre le CETA au sein des députés LREM,[180] la plus grande désobéissance au sein de la majorité présidentielle depuis son arrivée au pouvoir en 2017, montrent la fragilité de la cohésion de l'exécutif.[181] Ce vote va également marquer un changement dans la dynamique entre politisation et parlementarisme par rapport au CETA. Jusqu'au vote à l'Assemblée nationale, c'est le calendrier parlementaire européen, puis français qui dictait la force de la politisation, avec une croissance marquée de la mobilisation à l'approche d'étapes importantes du processus de ratification au Parlement européen et à l'Assemblée nationale. Cependant, après ce vote, l'exécutif va délibérément bloquer le processus de ratification en ne soumettant pas le texte de ratification au Sénat. En réponse, ce sont les épisodes de politisation dans la société autour de l'agriculture et des accords de libre-échange de l'Union européenne qui vont ramener sur le devant de la scène les débats sur le CETA au sein des deux chambres formant le Parlement français, à l'initiative de l'opposition.

[179] Assemblée nationale (23 juillet 2019). « Compte rendu – Première séance du mardi 23 juillet 2019 », XVe législature, session extraordinaire de 2018-2019, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-extraordinaire-de-2018-2019/premiere-seance-du-mardi-23-juillet-2019

[180] Voir section 3.1.2 du présent travail

[181] Les dizaines d'épisodes de dégradations de permanences parlementaires par des agriculteurs dans les semaines après le vote à l'Assemblée nationale illustrent éloquemment le risque lié à un soutien affiché envers l'accord dans un contexte d'énormes tensions.
Voir : L'Express (7 août 2019). « Permanences parlementaires LREM dégradées », *L'Express*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.lexpress.fr/politique/permanences-parlementaires-lrem-degradees_2093491.html

3.2.3 Repli gouvernemental et prise d'initiative par l'opposition

Ce climat de fortes tensions autour du CETA va se maintenir en France et affecter l'entrain de l'exécutif pour défendre l'accord. En réponse à ce vote extrêmement serré, le gouvernement va mettre sous le tapis la ratification de l'accord au sein du Parlement français, refusant de soumettre à l'ordre du jour le vote sur sa ratification au Sénat.[182] Le processus fut ainsi mis sur pause pour plusieurs années dans une tentative de réduire la politisation du CETA. Cette décision permit de limiter les mentions de l'accord au sein du Parlement jusqu'au début 2021, suite à la « divulgation par la presse le 29 janvier 2021 d'un document de travail du ministère délégué auprès du ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, chargé du Commerce extérieur et de l'Attractivité » portant sur la position française face à l'accord UE-MERCOSUR. Ce scandale relança les débats autour des accords de libre-échange négociés par l'Union européenne, après une période de calme relatif sur le sujet.[183] Cette fois-ci, c'est LR qui s'est saisi de l'occasion à l'Assemblée nationale pour proposer une résolution visant à critiquer longuement l'accord UE-MERCOSUR, et accessoirement à demander la suspension de l'application provisoire du CETA, dès février.[184] Il n'est pas non plus anodin que, deux mois après cet événement, le Sénat adoptait une résolution pour critiquer le refus du gouvernement d'ajouter à l'ordre du jour le vote de ratification du CETA au Sénat.[185] Cet épisode montre le renversement du paradigme de la politisation, alors que le principal élément explicatif de l'importance de l'activité parlementaire autour du CETA repose sur un scandale par rapport à l'accord UE-MERCOSUR repris par les parlementaires.

---

[182] La procédure de ratification des accords internationaux conclus par l'Union européenne au Parlement français nécessite un vote majoritaire à l'Assemblée nationale, puis au Sénat. En cas de rejet par la chambre haute, l'Assemblée nationale vote à nouveau sur le texte qu'elle a adopté, après transmission par le Gouvernement.
Voir *Règlement de l'Assemblée nationale*, *Op. cit*, article 109

[183] Assemblée nationale (18 février 2021). « Proposition de résolution européenne sur les accords économiques et commerciaux entre l'Union européenne et le MERCOSUR et entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 3901

[184] La mort de la proposition de résolution en commission des affaires européennes, dont la majorité des membres et la présidence appartenaient à la majorité de gouvernement, semble pointer vers une action délibérée visant à empêcher un vote en séance publique.
Voir : Assemblée nationale (18 février 2021). « Proposition de résolution européenne sur les accords économiques et commerciaux entre l'Union européenne et le MERCOSUR et entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 3901

[185] Sénat (15 avril 2021). « Résolution invitant le Gouvernement à envisager la poursuite de la procédure de ratification du CETA », Session ordinaire de 2020-2021, no. 99

Dans la même veine, le début de l'année 2024 va marquer une résurgence importante de débats parlementaires autour du CETA, sous l'impulsion de campagnes massives de mobilisation des agriculteurs.[186] Profitant du retour de la politisation à travers ces manifestations, le groupe Communiste Républicain Citoyen et Écologiste au Sénat (CRCE-K) a choisi de déposer le projet de ratification du CETA au sein de sa propre niche parlementaire à la chambre haute le 21 mars 2024. Ce faisant, le groupe obtint une victoire politique éclatante à travers l'expression d'un refus catégorique du Sénat de la ratification de l'accord. Pris au dépourvu, 44 sénateurs, majoritairement Républicains et du Groupe Rassemblement des démocrates, progressistes et indépendants (nouvelle mouture du groupe LREM depuis 2020) votaient en faveur de la ratification du CETA, une tentative vaine alors que 211 sénateurs, dont la grande majorité des Républicains, votaient en défaveur.[187] Bien que le Sénat ait pris soin d'affirmer son soutien à l'accord de partenariat stratégique en adoptant l'article 2 du projet de loi de ratification, ce revers montra pour la première fois les effets concrets posés par la politisation du CETA sur le processus de ratification. À ce titre, le rôle important joué par le groupe des sénateurs Républicains a particulièrement marqué les médias français, constatant a posteriori comment l'importante politisation a influé sur l'alliance de LR avec la gauche au sein d'un parti historiquement pro libre-échange.[188]

Le vote au Sénat n'eut cependant aucun effet sur la stratégie de discrétion adoptée par le gouvernement face au CETA depuis 2019. En réponse à l'échec au Sénat et pour éviter une nouvelle manœuvre politique de l'opposition, le gouvernement a choisi de ne pas transmettre le texte du projet de loi de ratification du CETA à l'Assemblée nationale, ce qu'il n'a toujours pas fait à ce jour. Ce faisant, aucune niche parlementaire ne peut être mobilisée pour déposer le projet de ratification à l'Assemblée nationale et forcer le vote sur la ratification de l'accord avec le Canada, ce qui offre au gouvernement l'entière initiative parlementaire.[189] Les

[186] Voir Section 2.2.3 du présent travail
[187] Ce sont 96 sénateurs Républicains qui ont voté contre le texte, soit près de la moitié des votes émis contre la proposition de ratification.
[188] Voir notamment Rose-Amélie BÉCEL (30 mai 2024). « CETA : Pourquoi le gouvernement refuse pour le moment de soumettre le traité de libre-échange au vote du Parlement? », *Public Sénat*, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/ceta-pourquoi-le-gouvernement-refuse-pour-le-moment-de-soumettre-le-traite-de-libre-echange-au-vote-du-parlement
[189] En refusant de transmettre le texte, exigence préalable au vote prévue au règlement de l'Assemblée nationale, le gouvernement pu éviter toute nouvelle tentative de la part de l'opposition de mobiliser leur niche parlementaire pour forcer le débat comme au Sénat.
Voir *Règlement de l'Assemblée nationale*, *Op. cit*, article 109

élections législatives de juin 2024, ayant mis fin à la majorité parlementaire du gouvernement, ont rendu un éventuel scrutin de plus en plus improbable, étant donné que les chances de réussite d'un vote de ratification à l'Assemblée nationale sont extrêmement minces dans sa composition actuelle.[190]

Ce réarrangement de la chambre basse joue ainsi en faveur d'une posture passive de l'exécutif, ayant tout intérêt à ne pas ramener le sujet sur la table de discussion pour le moment. Par exemple, lorsque questionné, le ministre délégué au Commerce extérieur Franck Riester repoussa l'échéance du vote à de multiples reprises en multipliant les excuses. Repoussant initialement le vote après les élections européennes de mai 2024 en critiquant la possible reprise politique du sujet pendant la campagne électorale européenne, le ministre se ravisait quelques mois plus tard en choisissant le dépôt d'un bilan provisoire par la Commission européenne à la fin 2024 comme nouvelle exigence préalable à tout vote de ratification.[191] Cette dernière échéance n'a toutefois pas été respectée, le gouvernement ne montrant en date d'aujourd'hui aucune volonté d'amener le vote.

Cette stratégie du gouvernement a été largement critiquée par l'opposition, appelant au déni de démocratie. Ce refus de transmettre le texte à l'Assemblée nationale n'empêcha pas les députés communistes et d'outre-mer du groupe de la Gauche démocrate et républicaine (GDR) de profiter de l'initiative des campagnes de contestation agricoles et du vote négatif au Sénat. Ceux-ci proposèrent cette fois-ci une résolution critiquant le statu quo et appelant à la poursuite de la navette législative dans le cadre de leur niche parlementaire à l'Assemblée nationale.[192] Cette résolution fut largement adoptée le 30 mai 2024[193] grâce au concours de tous les partis d'oppositions. Au contraire, les opposants anticipés à cette

[190] La perte de la majorité à l'Assemblée nationale pour l'exécutif rend un éventuel vote extrêmement défavorable compte tenu de l'opinion généralisée contre le CETA au sein des différents partis d'opposition.
[191] Agence France-Presse. « Pas de vote à l'Assemblée nationale avant la fin de l'année, affirme un ministre français », *Radio-Canada*, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2024-05-15/ratification-du-ceta/pas-de-vote-a-l-assemblee-nationale-avant-la-fin-d-annee-affirme-un-ministre-francais.php
[192] Assemblée nationale (30 mai 2024). « Résolution portant sur la procédure de ratification de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne », XVIe législature, Textes adoptés, no. 304
[193] Assemblée nationale (30 mai 2024). « Compte rendu – Première séance du jeudi 30 mai 2024 », XVIe législature, session ordinaire de 2023-2024, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2023-2024/premiere-seance-du-jeudi-30-mai-2024

résolution, les députés LREM et Modem, se sont abstenus de voter, confirmant la volonté du gouvernement de limiter sa participation aux débats sur le CETA. Dans la même idée, alors que le groupe CRCE-K du Sénat a adressé au gouvernement une question écrite pour exiger la transmission du texte de ratification à l'Assemblée nationale le 10 octobre 2024, la réponse ne fut publiée que le 6 mars 2025, réponse dans laquelle le gouvernement n'a pas traité la question de la transmission du texte, préférant réitérer une position générale de soutien pour le CETA et d'opposition face à l'accord avec le Mercosur.[194]

Ces éléments tendent à confirmer la stratégie d'évitement exercée par le gouvernement par rapport au CETA et sa politisation dans la société française. En empêchant la poursuite du processus de ratification, l'exécutif a limité les opportunités pour l'opposition de récupérer la politisation et faire des gains politiques au Parlement. En réponse à cette fermeture au débat, l'opposition a graduellement mobilisé les outils offerts par le droit parlementaire français pour forcer le débat sans l'accord du gouvernement à travers des niches parlementaires, des résolutions et des questions écrites au gouvernement. La réussite des élus de l'opposition à forcer le débat et éventuellement la poursuite du processus de ratification au Sénat ne peut cependant pas être dissociée de la force de la politisation autour du CETA à cette période. Les manifestations d'agriculteurs ont offert aux sénateurs du CRCE-K un prétexte suffisant pour mobiliser leur niche parlementaire semestrielle et mettre en échec le gouvernement sur le CETA, alors que l'accord n'avait pas été un sujet de discussion au Parlement depuis près de trois ans.[195]

[194] Sénat « Transmission du projet de loi portant ratification du CETA à l'Assemblée nationale », XVIIe législature, Question écrite no. 01412, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.senat.fr/questions/base/2024/qSEQ241001412.html

[195] La niche parlementaire communiste étant une occurrence rare pour un groupe politique donné (deux fois par an), le choix conscient de consacrer la quasi-entièreté de leur journée de contrôle de l'ordre du jour au Sénat, et, par la suite, une journée de niche parlementaire à l'Assemblée nationale, témoigne de l'importance accordée au CETA par le CRCE-K à cette période.

4. Conclusion

En conclusion, conformément à l'hypothèse proposée, de nombreux éléments de la politisation autour du CETA répondent à une dynamique propre à la France et tendent à confirmer des difficultés de ratification découlant de cette spécificité. La dynamique de contestation de l'accord en France fut, dans un premier temps, largement calquée sur la contestation paneuropéenne du CETA, étant elle-même entremêlée avec la négociation du TTIP. Cependant, le début de l'application provisoire et du lancement du processus de ratification national de l'accord en 2017 a permis l'émergence graduelle d'une contestation spécifique à la France, tant dans les thèmes mobilisés que dans le calendrier des contestations.

Au niveau du calendrier, alors que les premières périodes de grande politisation étaient dictées par la progression du processus de négociation, de signature et de ratification de l'accord au niveau européen et canadien, ce sont les différentes étapes du processus de ratification de l'accord au Parlement français qui ont été accompagnées de fortes périodes de politisation depuis 2017. Au niveau des thèmes de contestation, la politisation du CETA s'est distanciée de la campagne de contestation paneuropéenne menée par la société civile et des acteurs politiques environnementalistes et de gauche après 2017. Bien que certains thèmes aient gardé leur importance à travers les années, certains sujets tels que les effets de l'accord sur l'élevage et la souveraineté nationale ont pris une importance capitale dans les débats en France, particulièrement depuis 2019.

À ce titre, les nombreuses périodes de mobilisation des agriculteurs français dans les dernières années ont fortement impacté le comportement de l'opposition parlementaire, qui n'a pas hésité à instrumentaliser cette colère agricole pour attaquer le CETA. L'agriculture a aussi permis de rallier toutes les oppositions autour d'une problématique commune, et ce, peu importe leur affiliation politique. Face à cette contestation conjointe de la société civile, des agriculteurs et des partis d'opposition, l'exécutif français s'est vu contraint d'adopter une stratégie d'évitement de la politisation, cherchant à réduire les instances de débat afin de limiter la capacité de l'opposition de faire des gains politiques sur la question du CETA. L'utilisation de différents outils parlementaires par l'opposition lors de périodes de grande mobilisation agricoles, particulièrement les résolutions et les niches parlementaires, leur a

permis d'imposer le CETA dans le débat parlementaire à maintes reprises, au détriment de la volonté de discrétion de l'exécutif. Ainsi, l'utilisation des outils parlementaires par l'opposition fut importante pour leur permettre d'instrumentaliser des périodes de grande politisation pour critiquer le CETA et forcer le débat, et parfois même le vote sur sa ratification.

Bien que le CETA n'ait plus été l'objet d'une grande attention publique en France depuis 2025, le futur de son processus de ratification est largement incertain. Son retour dans le débat public pourrait être imminent compte tenu de l'importance des critiques qui sont adressées à l'accord UE-MERCOSUR en France depuis le début de l'année 2026. L'opposition féroce à cet accord, unanime chez les partis politiques français, pourrait permettre un effet de débordement [spillover] au détriment du CETA, de façon similaire à ce qui a pu arriver par le passé avec le TTIP et l'UE-MERCOSUR. Dans la situation actuelle, les partis d'opposition ont tout intérêt à saisir l'opportunité pour ramener l'accord avec le Canada sur la table. De son côté, l'impossibilité pour l'exécutif de provoquer un ultime vote de ratification à l'Assemblée nationale dans sa composition actuelle sans perdre le scrutin l'oblige à maintenir une posture passive et à retarder l'échéance du vote. Toutefois, cette stratégie a une faille importante : l'élection d'un nouveau gouvernement issu d'un des partis d'opposition lors des prochaines élections législatives mettrait la ratification de l'accord en péril. Le nouveau gouvernement, s'il maintient son opposition au CETA, pourrait transmettre le projet de ratification à l'Assemblée nationale, forcer le vote sur la question et notifier l'Union européenne du refus de ratification français. Cette éventualité, qui menacerait l'intégrité du CETA et de son application provisoire, se doit d'être considérée sérieusement par les acteurs canadiens et européens compte tenu de l'impact majeur qu'aurait un tel refus sur les relations politiques et économiques entre les deux régions.

Bibliographie

Articles de revues scientifiques

ANDRIONE-MOYLAN, Alex, Pieter DE WILDE et Kolja RAUBE (2023). « Varieties of EU trade politicisation in EU public debates », *Global Policy*, Vol. 4, no 3, p. 25

ANTOINE, Elise et al. (2024). « Politicisation, business lobbying, and the design of preferential trade agreements », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 239-268

BENEGIAMO, Maura et William LOVELUCK (2022). « Agrarian crises and producerist populism in French rural unions: limits and potential for an emancipatory rural politics », *Sociologica del Lavoro*, no. 162, p. 164-183.

BONO, Pierre-Henri et François PURSEIGLE (2024). « Colères agricoles », *Esprit*, no. 11, p. 41-50

CADILHAC, Marie-Cécile et Cécile RAPOPORT (2018). « In between seats, the *Conseil constitutionnel* and the CETA », *European Papers*, Vol. 3 No. 2, p. 811-832

CHAMON, Merijn (2020). « Provisional Application of treaties : the EU's contribution to the development of international law », The European Journal of International Law, Vol. 31 no. 3, p. 883-915

DAMESTOY, Manon (2021). « L'opposition wallonne au CETA: une politisation à risque pour l'Union? », Working paper, 30p. URL (consulté le 15 février 2026) : https://www.jeanmonnet.ca/en/news/lopposition-wallonne-au-ceta-une-politisation-a-risque-pour-lunion/

DE BIÈVRE, Dirk (2018). « The Paradox of Weakness in European Trade Policy: Contestation and Resilience in CETA and TTIP Negotiations », *The International Spectator*, Vol.53 no.3, p.70-85

DE BIÈVRE, Dirk et Arlo POLETTI (2020). « Towards Explaining Varying Degrees of Politicization of EU Trade Agreement Negotiations », Politics and Governance, Vol. 8, no. 1, p. 243-253

DEL PUPO, Emilio (2025). « Politicisation and Agricultural Post-Exceptionalism in EU-Mercosur Association Agreement Negociations », *Journal of Common Market Studies*, 21p.

DE VILLE, Ferdi et Niels GHEYLE (2024). « How TTIP split the social-democrats : reacting to the politicisation of EU trade policy in the European parliament », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 54-78

DÜR, Andreas et Gemma MATEO (2024). « Lobbying in the face of politicisation: interest group strategies in trade policy », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 212-238.

DÜR, Andreas, Scott MICHAEL et Dirk DE BIÈVRE (2024). « Reacting to the politicization of trade policy », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31 no. 1, p. 1-19

FAHEY, Elaine (2017). « CETA and Global Governance Law : What Kind of Model Agreement is it Really in Law », *European Papers*, Vol. 2 no. 1, p. 293-302

FACCHINI, François (2024). « Crise agricole, échec du planisme et libre-échange », Journal des libertés, no. 24, p. 93-115

FERRARI, Emanuele (2021). « Cumulative economic impact of trade agreements on EU agriculture : 2021 Update » *JRC Science for Policy*, Publications Office of the European Union, Luxembourg, 98p.

GHEYLE, Niels (2022). « Evading Vetoes: Exiting the Politicized Decision Trap in EU Trade Policy », Journal of Common Market Studies, Vol. 60, no. 6, p. 1723-1740

GRARD, Loïc (2018). « La distance entre Bruxelles et ses citoyens : Retour sur le déficit démocratique de l'Union européenne », Revue québécoise de droit international, hors-série, p. 181-203

HERVÉ, Alan (2016). « Les vicissitudes de la conclusion du CETA », *Annuaire français de droit international*, Vol. 62, p. 373-381

HERVIEU, Bertrand (2002). « La multifonctionnalité de l'agriculture : genèse et fondements d'une nouvelle approche conceptuelle de l'activité agricole », *Cahiers Agricultures*, Vol. 11 no. 6, p. 415-419

HÜBNER, Kurt, Anne-Sophie DEMAN et Tugce BALIK (2017) « EU and trade policy making: the contentious case of CETA », *Journal of European Integration*, Vol.39 no.7, p.843-857

HURRELMANN, Achim et Frank WENDLER (2024). « How does politicisation affect the ratification of mixed EU trade agreements? The case of CETA », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31 no. 1, p. 157-181.

IVALDI, Gilles et Oscar MAZZOLENI (2020). « Economic populism and sovereigntism : the economic supply of European radical right-wing populist parties », *European Politics and Society*, Vol. 21 no. 2, p. 202-218

JACQUEMART, Karine (2017). « TTIP, CETA : accords de nouvelle génération, nouvelles menaces pour la démocratie », *Revue internationale et stratégique*, Vol. 4 no. 108, p. 111-120

KLEIMANN, David et Gesa KÜBEK (2018). « The Signing, Provisional Application, and Conclusion of Trade and Investment Agreements in the EU: The Case of CETA and Opinion 2/15 ». *Legal Issues of Economic Integration,* Vol.45 no. 1, p. 13-46

KÜBEK, Gesa (2018). « The Non-Ratification Scenario : Legal and Practical Responses to Mixed Treaty Rejection by Member States », *European Foreign Affairs Review*, Vol. 23 no. 1, p. 21-40

LEJEUNE, Yves (Janvier 2022). « Le régime d'application provisoire de l'AECG entre le Canada et l'Union européenne », Revue québécoise de droit international, hors-série, p. 141-166

LEONARD, Patrick (2022). « Ratification of the ISDS Provisions in CETA – Current Court and Legislative Challenges – an Overview », *European Investment Law and Arbitration Review*, Vol. 7 no. 1, p. 113-126

LUCIANO, Bruno et Cairo JUNQUIERA (2023). « Beyond parliamentary ratification: the role of national and subnational parliaments in EU Mercosur trade negotiations », *Journal of European Integration*, Vol. 45 no. 4, p. 665-682

MAATSCH, Aleksandra (2022). « Ratification of the Comprehensive Economic and Trade Agreement (CETA) : Towards a new structure of political conflict? », *Polish Political Science Review*, Vol. 10 no. 1, p. 21-34

MAGNON, Xavier (2018). « L'AECG devant le Conseil constitutionnel: much ado about quite nothing! », *Revue française de droit constitutionnel*, 18p.

MEUNIER, Sophie et Christilla ROEDERER-RYNNING (2020). « Missing in Action? France and the Politicization of Trade and Investment Agreements », *Politics and Governance*, Vol. 8, no. 1, p. 312-324

OSTERMANN, Falk et Bernhard STAHL (2022). « Theorizing Populist Radical-Right Foreign Policy: Ideology and Party Positioning in France and Germany », *Foreign Policy Analysis*, 22p.

PLIHON, Dominique (2019). « Où en est le mouvement altermondialiste? », *Cités*, Vol. 4, no. 80, p. 101-108

POLK, Jonathan et Guri ROSÉN (2024). « Trade and the transnational cleavage in European party politics », *Journal of European Public Policy*, Vol. 31, no. 1, p. 104-130.

POSE-FERRARO, Nicolas (2026). « Between Geopolitics and Political Economy: The European Union-Mercosur Negotiation to Form a Trade Agreement », *Journal of Common Market Studies*, Vol. 64, no. 1, p. 248-267.

POUCH, Thierry (2024). « La crise agricole par-delà les frontières », *Paysans et société*, Vol. 4 no. 406, p. 12-19

ROEDERER-RYNNING, Christilla. « France's FNSEA : A Giant on Clay Feet? », dans HALPIN, Darren (2005), *Surviving Global Change : Agricultural Interest Groups in Comparative Perspective*, Routledge, London, p. 91-114

ROEDERER-RYNNING, Christilla (2007). « Farm Conservatism in France : revisiting the weak state thesis », *Journal of European Public Policy*, Vol. 14 no. 7, p. 1010-1027

ROEDERER-RYNNING, Christilla et Morten KALLESTRUP (2017). « National Parliaments and the New Contentiousness of Trade », *Journal of European Integration*, Vol. 39 no. 7, p. 811-825.

RUBINO, Vito et Filip TERESZKIEWICZ (2022). « A Possible Exit Strategy from the Halloumi Affair : How to Solve Problems with CETA Ratification », *Bialystok Legal Studies*, Vol. 27, no. 1, p. 143-156

TERESZKIEWICZ, Filip (2021). « The Politicization of European Union Trade Policy: Radical-Left Euroskeptic Opposition to the Transatlantic Trade and Investment Partnership », *Journal of Economic Integration*, Vol. 36, no. 3, p. 409-436

VAN DER LOO, Guillaume et Ramses A. WESSEL (2017). « The non-ratification of Mixed agreements : Legal consequences and solutions », *Common Market Law Review,* Vol. 54, p. 735-770

YOUNG, Alasdair (2019). « Two wrongs make a right : The politicization of trade policy and European trade strategy », *Journal of European Public Policy*, Vol. 26, no. 12, p. 1883-1899

Monographies et chapitres d'ouvrages

COSTA, Olivier, Jacques de MAILLARD et Andy SMITH (2007). « La régulation de l'industrie vitivinicole : un jeu d'échelles très politique », dans Alain FAURE et al. *Action publique et changements d'échelle : les nouvelles focales du politique*, L'Harmattan*,* Paris, p. 205-217

COSTA et al. (2012). *Peut-on revaloriser le parlement français : Le regard des députés sur la révision constitutionnelle de 2008 et les réformes souhaitables,* Édition Fondation Jean-Jaurès, Paris, 125p.

RONE, Julia (2021). *Contesting austerity and free trade in the EU : Protest diffusion in complex media and political arenas*, Routledge, New York, 178p.

ROUBAN, Luc (2022). *La vraie victoire du RN*, Presses de Sciences Po, Paris, 168p.

SOMMIER, Isabelle, Xavier CRETTIEZ et François AUDIGIER (2021). « Violences politiques en France », Presses de Sciences Po, Paris, 416p.

YOUNG, Alasdair (2017). *The New Politics of Trade. Lessons from TTIP,* Columbia University Press, New York, 128p.

Mémoires de maîtrise

FLEUROT, Audrey (2020). « Analyse comparative de la couverture médiatique de l'accord économique et commercial global en France et au Québec », Université du Québec à Montréal, Mémoire de maîtrise, 148p.

KIENESBERGER, Katharina (Janvier 2024). « Legal questions of the non-ratification of mixed agreements of the European Union and its Member States with third countries », Salzburg centre of European studies, Mémoire de maîtrise, p. 72

KOOPMANN, Justus (2024). « Unpacking the Politicisation of EU Trade : A fuzzy set Qualitative Comparative Analysis of EU trade agreement negotiations », Erasmus University Rotterdam, Mémoire de maîtrise, 60p.

Textes législatifs et non législatifs français

Loi constitutionnelle no. 2008-724 du 23 juillet 2008 relative au parlement et aux rapports entre les pouvoirs, JO 24 juillet 2008 (Fr)

Constitution du 4 octobre 1958, JO 5 octobre 1958 (Fr), en ligne (En date du 28 janvier 2026) : https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000571356/

Assemblée nationale (23 novembre 2014). « Résolution européenne sur le projet d'accord économique et commercial entre l'Union européenne et le Canada », XIVe législature, Textes adoptés no. 428

Assemblée nationale (24 juin 2016). « Proposition de résolution européenne pour que la France s'oppose à toute application du CETA et du TAFTA avant la consultation formelle du Parlement français », XIVe législature, no. 3873

Assemblée nationale (30 septembre 2016). « Proposition de résolution européenne pour que la France s'oppose à toute application provisoire de l'Accord économique et commercial global avec le Canada et s'assure de sa compatibilité avec les traités de l'UE », XIVe législature, no. 4071

Assemblée nationale (2 février 2017). « Résolution européenne pour un débat démocratique sur l'Accord économique et commercial global (CETA) », XIVe législature, no. 906

Assemblée nationale (14 décembre 2017). « Proposition de résolution sur l'importance démocratique de l'utilisation de la voie référendaire pour la ratification du traité de libre-échange entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 497

Assemblée nationale (11 juillet 2019). « Proposition de résolution sur l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 2136

Assemblée nationale (18 février 2021). « Proposition de résolution européenne sur les accords économiques et commerciaux entre l'Union européenne et le MERCOSUR et entre l'Union européenne et le Canada », XVe législature, no. 3901

Assemblée nationale (30 mai 2024). « Résolution portant sur la procédure de ratification de l'Accord économique et commercial global entre le Canada et l'Union européenne », XVIe législature, Textes adoptés, no. 304

Sénat (3 février 2015). « Résolution européenne sur le règlement des différends entre investisseurs et États dans les projets d'accords commerciaux entre l'Union européenne, le Canada et les États-Unis », Session ordinaire de 2014-2015, no. 57

Sénat (15 avril 2021). « Résolution invitant le Gouvernement à envisager la poursuite de la procédure de ratification du CETA », Session ordinaire de 2020-2021, no. 99

Règlements intérieurs

Règlement de l'Assemblée nationale, modifié par la résolution no. 281 du 4 juin 2025

Règlement du Sénat français, modifié par la résolution no. 102 du 8 avril 2025

Compte rendu de débats

Assemblée nationale (1er février 2018). « Compte rendu – Deuxième séance du jeudi 1er février 2018 », XVe législature, session ordinaire de 2017-2018, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2017-2018/deuxieme-seance-du-jeudi-01-fevrier-2018-annexe

Assemblée nationale (23 juillet 2019). « Compte-rendu – Première séance du mardi 23 juillet 2019 », XVe législature, session extraordinaire de 2018-2019, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/comptes-rendus/seance/session-extraordinaire-de-2018-2019/premiere-seance-du-mardi-23-juillet-2019

Assemblée nationale (30 mai 2024). « Compte rendu – Première séance du jeudi 30 mai 2024 », XVIe législature, session ordinaire de 2023-2024, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/comptes-rendus/seance/session-ordinaire-de-2023-2024/premiere-seance-du-jeudi-30-mai-2024

Sénat (21 mars 2024). « Compte rendu intégral – Séance du jeudi 21 mars 2024 », Session ordinaire de 2023-2024, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.senat.fr/seances/s202403/s20240321/s20240321.pdf

Droit primaire et texte non législatifs de l'Union européenne

Conseil de l'Union européenne (14 janvier 2017), « Déclaration du Conseil concernant la dénonciation de l'application provisoire de l'AECG », Journal officiel de l'Union européenne, p. 14

Traité sur l'Union européenne, [2012] JO, C326/13

Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, [2012] JO, C326/47

UE, *Accord économique et commercial global entre le Canada, d'une part, et l'Union européenne et ses États membres, d'autre part*, [2016] JO, L11/23 (entrée en vigueur : 21 septembre 2017)

Jurisprudence de la CJUE

CJUE, *Avis 2/15 (Accord de libre-échange UE-Singapour)* [2016] EU:C:2016:992

Documents d'analyse – Union européenne et France

France (25 octobre 2017 – mis à jour en septembre 2021). « Plan d'action du gouvernement sur le CETA », *Direction générale du Trésor*, URL (consulté le 24 mars 2026) : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/d1c08fa6-42ce-4f94-98ff-2d5b59d36ea2/files/830616ab-08ab-4b7c-abea-02fcf4aa40af

France (11 novembre 2025). « Canada : Accord économique et commercial global (AECG/CETA) », *Direction générale du Trésor*. URL (consulté le 24 janvier 2026) : https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/CA/ceta

SCHÖLLMANN, Wilhelm (juillet 2016). « Is CETA a mixed agreement? », *European Parliamentary Research Service*, p. 1-2. URL (consulté le 24 janvier 2026) : https://www.europarl.europa.eu/RegData/etudes/ATAG/2016/586597/EPRS_ATA(2016)586597_EN.pdf

Droit international public

Convention de Vienne sur le droit des traités, 23 mai 1969, 1155 RTNU 331 (entrée en vigueur : 27 janvier 1980)

Rapports

Assemblée nationale (14 mai 2014). « Rapport fait au nom de la Commission des Affaires étrangères sur la proposition de résolution européenne sur le projet d'accord de libre-échange entre l'Union européenne et les États-Unis d'Amérique », Rapport no. 1938, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.assemblee-nationale.fr/14/rapports/r1938.asp

Commission indépendante [Commission CETA], « Rapport au premier ministre : L'impact de l'Accord économique et commercial global entre l'Union européenne et le Canada (AECG/CETA) sur l'environnement, le climat et la santé », URL : https://www.info.gouv.fr/upload/media/default/0001/01/2017_09_rapport_de_la_commission_devaluation_du_ceta_-_08.09.2017.pdf

FABRY, Elvire (10 juin 2015). « France : A hotbed of opposition to the TTIP », *Jacques Delors Institute, 18p.* URL : francettip-fabry-jdidgap-june15-1.pdf

HALLAK, Julien (2019). « Accords de Commerce : Le débat est-il à la hauteur des enjeux? », *Institut pour le développement de l'information économique et sociale*, 87p.

Articles de journaux

Agence France-Presse. « Pas de vote à l'Assemblée nationale avant la fin de l'année, affirme un ministre français », *Radio-Canada*, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.lapresse.ca/affaires/economie/2024-05-15/ratification-du-ceta/pas-de-vote-a-l-assemblee-nationale-avant-la-fin-d-annee-affirme-un-ministre-francais.php

AUDUREAU, William (13 février 2017). « Emmanuel Macron, seul candidat à la présidence ouvertement favorable au CETA », *Le Monde*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2017/02/13/emmanuel-macron-seul-candidat-a-la-presidentielle-ouvertement-favorable-au-ceta_5078997_4355770.html

BÉCEL, Rose-Amélie (30 mai 2024). « CETA : Pourquoi le gouvernement refuse pour le moment de soumettre le traité de libre-échange au vote du Parlement? », *Public Sénat*, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.publicsenat.fr/actualites/parlementaire/ceta-pourquoi-le-gouvernement-refuse-pour-le-moment-de-soumettre-le-traite-de-libre-echange-au-vote-du-parlement

BENISTY, Maëlle (9 août 2019). « CETA : pour Christiane Lambert (FNSEA), les agriculteurs se sentent trahis », *Ouest France*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.ouest-france.fr/economie/agriculture/ceta-pour-christiane-lambert-fnsea-les-agriculteurs-se-sentent-trahis-6475557

BISSON, Alexis (30 juillet 2019). « Permanence d'élue vandalisée : 7 agriculteurs en garde à vue dans l'Oise », *Le Parisien*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.leparisien.fr/oise-60/permanence-d-elue-vandalisee-7-agriculteurs-en-garde-a-vue-dans-l-oise-30-07-2019-8126268.php?ts=1773436577188

BOITEAU, Victor (9 avril 2024). « Les Républicains en quête d'une doctrine économique », *Libération*, URL (consulté le 22 mars 2026) : https://www.liberation.fr/politique/les-republicains-en-quete-dune-doctrine-economique-20240409_XKKQSAEA2NGKHAMIFZR22N7FZU/

BOSSUET, Kevin (26 février 2018). « Le suicide comme seul exutoire : la longue descente aux enfers des paysans français », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/societe/le-suicide-comme-seul-exutoire-la-longue-descente-aux-enfers-des-paysans-francais

BRUNO, Jérémy (25 avril 2024). « "Le Ceta est un bon accord": Emmanuel Macron prend la défense du traité UE-Canada », BFM Business, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.bfmtv.com/economie/economie-social/union-europeenne/le-ceta-est-un-bon-accord-commercial-emmanuel-macron-prend-la-defense-du-traite-ue-canada_AV-202404250526.html

CABOT, Cyrielle (30 janvier 2024). « Face à la détresse du monde agricole, la remise en cause des accords de libre-échange », *France 24*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.france24.com/fr/france/20240130-face-%C3%A0-la-d%C3%A9tresse-du-monde-agricole-la-remise-en-cause-des-accords-de-libre-%C3%A9change

CHASTAND, Jean-Baptiste et Maxime Vaudano (15 février 2017). « Traité CETA : les eurodéputés français ont majoritairement voté contre », *Le Monde*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/11/01/ceta-qui-est-pour-et-qui-est-contre-en-france_5023697_4355770.html

Collectif d'étudiants en agronomie (6 novembre 2019). « CETA : un accord à rebours de la nécessaire transition agroécologique », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/debats/2019/11/06/ceta-un-accord-a-rebours-de-la-necessaire-transition-agroecologique_1761476/?redirected=6015

COLLI, Marine (21 mars 2024). « Le CETA n'impose absolument pas les mêmes normes aux Canadiens que celles en vigueur en France », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://video.lefigaro.fr/figaro/international/le-ceta-nimpose-absolument-pas-les-memes-normes-aux-canadiens-que-celles-en-vigueur-en-france-20240321

COMBES, Maxime (30 mai 2018). « Écologie : pourquoi les lobbies gagnent-ils toujours à la fin? », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/debats/2018/05/30/ecologie-pourquoi-les-lobbies-gagnent-ils-toujours-a-la-fin_1655336/

DARBON, Louise (26 juillet 2019). « Le CETA, c'est l'abolition de la souveraineté de l'État et de la démocratie », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/vox/economie/gael-giraud-le-ceta-c-est-l-abolition-de-la-souverainete-de-l-etat-et-de-la-democratie-20190717

DEL VALLE, Alexandre (30 septembre 2019). « L'imposture Greta Thunberg ou l'écologisme apocalyptique et anti-national », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/monde/limposture-greta-thunberg-ou-lecologisme-apocalyptique-et-anti-national

France Bleu (25 novembre 2023). « Panneaux à l'envers : que signifient ces actions des agriculteurs », *Francebleu*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.francebleu.fr/infos/societe/panneaux-a-l-envers-que-signifient-ces-actions-des-agriculteurs-5770605

France Info (29 janvier 2024). « Colère des agriculteurs : la Coordination rurale entend bloquer le marché de Rungis », *France Info*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.franceinfo.fr/replay-jt/franceinfo/19-20-info/colere-des-agriculteurs-la-coordination-rurale-entend-bloquer-le-marche-de-rungis_6332956.html

GALIERO, Emmanuel (31 mars 2024). « Libre-échange : le rejet de l'accord UE/Canada divise la droite », *Le Figaro*, URL (consulté le 22 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/politique/libre-echange-le-rejet-de-l-accord-ue-canada-divise-la-droite-20240331

HIAULT, Richard (16 novembre 2017). « Le gouvernement Philippe dans le piège du CETA », *Les Échos*, URL (consulté le 5 avril 2026) : https://www.lesechos.fr/2017/11/le-gouvernement-philippe-dans-le-piege-du-ceta-1117606

JOUAN, Maël (21 mars 2024). « Agriculteurs contre distillateurs : la bataille des lobbyistes avant le vote du CETA au Sénat », *Marianne*, URL (consulté le 14 mars 2026) : https://www.marianne.net/politique/agriculteurs-contre-distillateurs-la-bataille-des-lobbyistes-avant-le-vote-du-ceta-au-senat

La France Agricole (22 février 2025). « Macron redit non à l'accord avec le MERCOSUR et oui au CETA », *La France Agricole*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lafranceagricole.fr/libre-echange/article/878932/macron-redit-non-a-l-accord-avec-le-mercosur-et-oui-au-ceta

LAYE, Sébastien et Bertrand DE KERMEL (15 juillet 2019). « Le CETA, c'est la mondialisation débridée », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/vox/monde/le-ceta-c-est-la-mondialisation-debridee-20190715

Le Figaro (15 octobre 2016), « Les anti-Ceta et Tafta se retrouvent pour une manifestation nationale », *Le Figaro*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/conjoncture/2016/10/15/20002-20161015ARTFIG00008-les-anti-ceta-et-tafta-se-retrouvent-pour-une-manifestation-nationale.php

Le Figaro (21 octobre 2016). « CETA : Hollande espère un accord et souhaite une révision du TTIP », *Le Figaro*, URL (consulté le 23 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/flash-eco/2016/10/21/97002-20161021FILWWW00191-hollande-espere-un-accord-ceta-et-souhaite-une-revision-du-ttip.php

L'Express (7 août 2019). « Permanences parlementaires LREM dégradées », *L'Express*, URL (consulté le 13 mars 2026) : https://www.lexpress.fr/politique/permanences-parlementaires-lrem-degradees_2093491.html

MOULLOT, Pauline (31 juillet 2019). « Quelles mesures du CETA sont mauvaises pour l'environnement? », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/checknews/2019/07/31/quelles-mesures-du-ceta-sont-mauvaises-pour-l-environnement_1742070/

MOURGUE, Marion (22 avril 2024). « Minorité silencieuse », *Le Parisien*, URL (consulté le 22 mars 2026) : https://www.leparisien.fr/politique/minorite-silencieuse-22-04-2024-LO3YBMXYRJHM3FMRL2KMFN66MM.php?ts=1774206176364

ORPHELIN, Matthieu (15 juillet 2019). « MERCOSUR, CETA : les traités de libre-échange sont inacceptables en l'état », *Libération*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.liberation.fr/debats/2019/07/15/mercosur-ceta-les-traites-de-libre-echange-sont-inacceptables-en-l-etat_1740106/

PANISSON, Nils (23 juillet 2019). « À 15h, les députés LREM applaudiront Greta Thunberg, puis à 17h ils voteront le CETA », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/politique/a-15h-les-deputes-lrem-applaudiront-greta-thunberg-puis-a-17h-ils-voteront-le-ceta

PAYA, Frédéric (17 juillet 2019). « Traité de libre-échange avec le Canada : comment le CETA menace les éleveurs européens », *Valeurs Actuelles,* URL (consulté le 15 mars

2026) : https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/economie/traite-de-libre-echange-avec-le-canada-comment-le-ceta-menace-les-eleveurs-europeens

PAYA, Frédéric et Marie DE GREEF-MADELIN (9 juillet 2024). « Législatives : Agriculteurs, les délaissés de la campagne », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.valeursactuelles.com/clubvaleurs/economie/agriculteurs-les-delaisses

Radio-Canada (1er juillet 2019). « Nicolas Hulot « en guerre » contre l'accord de libre-échange UE-Canada », *Radio-Canada*, URL (consulté le 5 avril 2026) : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1205683/nicolas-hulot-accord-libre-echange-ue-canada-ceta-mercosur-environnement

SUZANNE, Anne-Cécile et Marine COLLI (12 mars 2024). « Le CETA, ou comment faciliter l'importation de bœuf canadien nourri aux farines animales », *Le Figaro*, URL (consulté le 15 mars 2026) : https://www.lefigaro.fr/vox/societe/le-ceta-ou-comment-faciliter-l-importation-de-boeuf-canadien-nourri-aux-farines-animales-20240311

TRILLARD, Laurène (27 novembre 2019). « Colère des agriculteurs : on n'est pas maîtres du prix de vente de ce que l'on produit ! », *Valeurs Actuelles*, URL (consulté le 15 mars 2026) : Colère des agriculteurs : « on n'est pas maîtres du prix de vente de ce que l'on produit ! » - Valeurs actuelles

Site internet et page web

Attac France (28 novembre 2024). « UE-Mercosur : l'exécutif doit maintenant stopper les négociations à Bruxelles », URL (consulté le 2 avril 2024) : https://france.attac.org/actus-et-medias/salle-de-presse/article/ue-mercosur-l-executif-doit-maintenant-stopper-les-negociations-a-bruxelles

Collectif CETA-UE-MERCOSUR (4 janvier 2016). « Commune hors TAFTA/CETA : suite d'une campagne florissante », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/commune-hors-tafta-ceta-suite-d-une-campagne-florissante#:~:text=Depuis%20octobre%202015%2C%20la%20campagne%20des%20collectivit%C3%A9s,d%C3%A9sormais%20propos%C3%A9s%20%C3%A0%20toutes%20les%20collectivit%C3%A9s%20locales.

Collectif CETA-UE-MERCOSUR (27 juin 2016). « Les citoyens majoritairement hostiles aux accords transatlantiques TAFTA et CETA », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.collectifstoptafta.org/actu/article/les-citoyens-majoritairement-hostiles-aux-accords-transatlantiques-tafta-et.

Collectif CETA-UE-MERCOSUR (25 novembre 2024). « Débattre et voter à Paris c'est bien – Bloquer l'accord UE-Mercosur à Bruxelles c'est mieux », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.collectifstoptafta.org/accord-ue-mercosur/article/debattre-et-voter-a-paris-c-est-bien-bloquer-l-accord-ue-mercosur-a-bruxelles-c

Foodwatch. « Accords de commerce : ni UE-Mercosur, ni CETA ! », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.foodwatch.org/fr/sinformer/nos-campagnes/politique-et-lobbies/accords-de-commerce/petition-ni-ceta-ni-mercosur

Front national (15 octobre 2016). « Mobilisation et pétition contre le traité CETA de libre-échange UE/Canada », *Rassemblement National*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://rassemblementnational.fr/communiques/mobilisation-et-petition-contre-le-traite-ceta-de-libre-echange-uecanada

Front national (06 juillet 2026). « Au Parlement français de voter contre le néfaste traité de libre-échange CETA entre l'Union européenne et le Canada », *Rassemblement National*, URL (consulté le 4 avril 2026) : https://rassemblementnational.fr/communiques/au-parlement-francais-de-voter-contre-le-nefaste-traite-de-libre-echange-ceta-entre-lunion-europeenne-et-le-canada

Greenpeace (18 mars 2024). « Vote du CETA au Sénat le 21 mars : mêmes risques, même concurrence déloyale qu'avec l'accord UE-MERCOSUR », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.greenpeace.fr/espace-presse/vote-du-ceta-au-senat-le-21-mars-memes-risques-meme-concurrence-deloyale-quavec-laccord-ue-mercosur/

Jean-Luc Mélenchon (5 avril 2014). « L'état de béance du pouvoir », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://melenchon.fr/2014/04/22/six-ans-de-lutte-contre-le-grand-marche-transatlantique-gmt-ttip-tafta/#art79

Jean-Luc Mélenchon (25 avril 2016) « TAFTA : La France soumise à Obama et Merkel ? », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://melenchon.fr/2016/04/25/tafta-france-soumise-a-obama-merkel/

Marine Le Pen (30 avril 2019). « CETA : La justice privée d'exception entérinée par les institutions européennes » URL (consulté le 4 avril 2026) : https://rassemblementnational.fr/communiques/ceta-la-justice-privee-dexception-enterinee-par-les-institutions-europeennes

Parti de Gauche (29 mai 2013). « Le retour du grand marché », URL (consulté le 4 avril 2026) : https://www.lepartidegauche.fr/actualites/dossier/grand-marche-transatlantique-le-retour-grand-marche-23379/

Sénat « Transmission du projet de loi portant ratification du CETA à l'Assemblée nationale », XVIIe législature, Question écrite no. 01412, URL (consulté le 7 avril 2026) : https://www.senat.fr/questions/base/2024/qSEQ241001412.html

Stop EU-MERCOSUR. URL [Consulté le 27 février 2026] : https://stopeumercosur.org/

Toute l'Europe (mis à jour le 10 décembre 2025). « [Carte] Quels sont les pays d'Europe gouvernés par l'extrême droite? », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.touteleurope.eu/vie-politique-des-etats-membres/carte-quels-sont-les-pays-d-europe-gouvernes-par-l-extreme-droite/

Vie publique (6 juillet 2016). « Déclaration de M. Matthias Fekl, secrétaire d'État au commerce extérieur, à la promotion du tourisme et aux Français de l'étranger, sur la politique en faveur du tourisme et du commerce extérieur, au Sénat le 6 juillet 2016 », URL (consulté le 2 avril 2026) : https://www.vie-publique.fr/discours/199859-declaration-de-m-matthias-fekl-secretaire-detat-au-commerce-exterieur